PARTIE 4

LES BIBLIOTHÈQUES

CHAPITRE **12**

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

Manon Beauchemin

Population desservie

La Bibliothèque nationale du Québec (BNQ) offre des services à l'ensemble de la population du Québec. Elle procure à tous les citoyens un accès à de nombreuses ressources bibliographiques et documentaires. Le grand public, les chercheurs et le personnel des bibliothèques québécoises font appel aux services de la BNQ pour consulter les ressources du patrimoine documentaire québécois et utiliser les services d'aide à la recherche. De plus, grâce au catalogue complet disponible sur le site Internet de la Bibliothèque et au prêt entre bibliothèques, les institutions documentaires situées à l'extérieur de la province peuvent aussi recevoir des documents auxquels leurs usagers souhaitent avoir accès et qui ne sont pas disponibles localement.

La BNQ collabore également avec les éditeurs. Elle reçoit en dépôt gratuit, généralement en deux exemplaires, tout nouveau document publié au Québec. Par ailleurs, elle offre aux éditeurs un outil de diffusion intéressant, la *Bibliographie du Québec*, qui répertorie mensuellement tous les documents publiés. Depuis juin 2003, ce document est consultable en version électronique (www.bnquebec.ca/fr/biblio/bib_bibliographie.htm).

Dès l'ouverture de la Grande Bibliothèque, le nouvel édifice de diffusion de la BNQ, de nouveaux services seront offerts à des clients particuliers (nouveaux arrivants, personnes atteintes d'un handicap visuel, etc.) ainsi qu'à des institutions et organismes québécois, notamment aux milieux documentaires et, plus spécialement, aux bibliothèques publiques. À cet égard, on pense notamment à la création d'un centre de documentation et d'expertise destiné principalement aux bibliothèques publiques québécoises, ainsi qu'au catalogue collectif et à la référence virtuelle.

Ressources (collections, abonnements et points de service)

Les collections de la BNQ sont actuellement réparties entre trois édifices situés à Montréal :

Les livres et ouvrages de référence se trouvent à l'édifice Saint-Sulpice, situé au 1700, rue Saint-Denis. Cet immeuble abrite la production des éditeurs québécois, celle des éditeurs de l'extérieur de la province mais ayant le Québec pour sujet, une collection d'ouvrages publiés à l'étranger (provenant essentiellement de la collection Saint-Sulpice), des ouvrages permettant d'effectuer des recherches généalogiques et une collection de plus de 5 000 ouvrages de référence (encyclopédies, dictionnaires, almanachs, annuaires, répertoires et autres). La salle de lecture de cet édifice et la salle Saint-Sulpice permettent d'accueillir de nombreuses activités culturelles. La surface brute[1] de l'édifice Saint-Sulpice est de 4 227 mètres carrés.

1. La surface brute désigne la surface construite des planchers, ce qui exclut les murs extérieurs et les percements pratiqués dans les planchers.

Les collections de revues, journaux et publications gouvernementales sont logées à l'édifice Ægidius-Fauteux, situé au 4499, avenue de l'Esplanade. En plus des documents québécois, des publications gouvernementales canadiennes y sont disponibles, notamment des publications de Statistique Canada, des recensements du Canada, des rapports annuels de ministères et organismes et des codifications administratives de lois. S'y trouve aussi une collection de publications préconfédératives composée de plus de 1 400 titres de livres, périodiques, brochures et publications gouvernementales de la période 1764-1867. La surface brute de l'édifice Ægidius-Fauteux est de 1 712 mètres carrés.

Enfin, la salle de lecture du siège social et centre de conservation, située au 2275, rue Holt, permet de consulter les archives privées (archives littéraires, des beaux-arts et de la musique, collection de photographies de la période 1860-1990) et les collections spéciales : documents cartographiques, livres anciens, livres d'artistes et de bibliophilie, estampes, cartes postales, affiches, musique imprimée, enregistrements sonores, programmes de spectacles. L'édifice, dont la surface brute est de 19 239 mètres carrés, abrite également un exemplaire de chacun des documents publiés au Québec, dans des conditions permettant d'assurer leur conservation.

Dès le printemps 2005, les collections actuelles de livres, ouvrages de référence, revues, journaux et publications gouvernementales seront disponibles à la Grande Bibliothèque. S'y ajouteront de nombreux livres et autres documents provenant de nouvelles acquisitions, de la collection de la Bibliothèque centrale de Montréal, de l'Institut Nazareth et Louis-Braille et de La Magnétothèque. On y trouvera quatre millions de documents : 1 140 000 livres, 1 660 000 microfiches et 1 200 000 autres documents (revues et journaux, disques compacts musicaux, enregistrements sonores, vidéos, documents électroniques, cartes géographiques et autres). La superficie totale de l'édifice sera de 33 000 mètres carrés.

Les tableaux 12.1 et 12.2 illustrent l'état des collections de la BNQ, en nombre de titres et en nombre d'exemplaires.

Tableau 12.1
État des collections de la BNQ (nombre de titres)

Ressources documentaires	Au 31 mars 1999	Au 31 mars 2000	Au 31 mars 2001	Au 31 mars 2002	Au 31 mars 2003
			n		
Livres et brochures	300 846	307 770	338 130	352 267	363 859
Éditions québécoises et relatives au Québec	181 738	187 933	217 562	231 428	242 230
Éditions étrangères	50 984	51 713	52 444	52 715	53 505
Fonds Saint-Sulpice	68 124	68 124	68 124	68 124	68 124
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	1 742	1 864	1 979	2 117	2 465
Livres anciens illustrés, in-plano, iconographies documentaires	7 862	7 955	7 977	7 979	7 980
Publications gouvernementales québécoises	54 296	56 466	58 713	61 523	64 4

Tableau 12.1 (suite)
État des collections de la BNQ (nombre de titres)

Ressources documentaires	Au 31 mars 1999	Au 31 mars 2000	Au 31 mars 2001	Au 31 mars 2002	Au 31 mars 2003
			n		
Publications gouvernementales canadiennes	19 006	19 257	19 467	19 679	19 932
Publications préconfédératives	239	741	768	771	783
Publications en série	33 181	34 220	35 152	36 176	36 868
Imprimés					
Revues	15 464	15 911	16 297	16 695	17 040
Journaux	4 601	4 702	4 809	4 931	5 033
Annuels	12 994	13 485	13 924	14 428	14 795
Fonds Saint-Sulpice	122	122	122	122	..
Microfiches	64 273	64 479	64 683	65 131	65 474
Microfilms	2 628	2 667	2 708	2 746	2 818
Publications électroniques	933	1 239	1 557	2 556	3 531
Sur support matériel	933	1 239	1 455	1 785	2 275
Diffusées sur Internet	..	..	102	771	1 256[1]
Partitions musicales	..	96 142	96 336	96 569	97 281
Enregistrements sonores	..	14 030	15 716	17 586	19 401
Cassettes audio	..	2 103	2 304	2 454	2 576
Disques compacts	..	3 182	3 917	4 916	5 998
Disques en vinyle	..	8 745	9 495	10 216	10 827
Documents cartographiques	12 737	12 906	13 035	13 531	13 826
Atlas	948	1 056	1 079	1 387	1 502
Cartes[2]	4 984	5 042	5 148	5 340	5 520
Microfiches	6 805	6 808	6 808	6 804	6 804
Documents iconographiques	..	..	..	..	..
Affiches	6 052	7 094	7 955	9 305	10 375
Cartes postales	..	..	..	..	..
Estampes	13 213	14 817	16 525	17 917	18 442
Reproductions d'œuvres d'art	411	600	661	679	769
Fonds d'archives privées	468	468	475	473	469[3]
Photographies[4]	..	..	..	..	..
Total	517 887	642 715	681 837	707 005	728 702

1. Au 31 mars 2003, 1 727 publications diffusées sur Internet avaient été recueillies en dépôt légal et stockées sur les serveurs de la Bibliothèque. De ce nombre, 1 256 titres avaient fait l'objet d'un enregistrement dans la base de données Iris. Il s'agit exclusivement de monographies et de publications en série publiées par le gouvernement du Québec.
2. Le nombre de cartes correspond au nombre de monographies et de cartes en série.
3. Certains fonds ont été fusionnés, d'où la baisse de quatre titres par rapport à l'année précédente.
4. La base de données Iris ne contient pas l'information relative au nombre de titres.

Tableau 12.2
État des collections de la BNQ (nombre d'unités matérielles[1])

Ressources documentaires	Au 31 mars 1999	Au 31 mars 2000	Au 31 mars 2001	Au 31 mars 2002	Au 31 mars 2003
			n		
Livres et brochures	509 447	524 226	537 767	637 967	660 239
Éditions québécoises et relatives au Québec	353 550	367 558	387 339	478 984	500 425
Éditions étrangères	64 780	65 551	59 311	67 866	68 697
Fonds Saint-Sulpice	91 117	91 117	91 117	91 117	91 117
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	2 485	2 553	3 093	3 354	3 776
Livres anciens illustrés, in-plano, iconographies documentaires	13 831	13 929	13 951	13 953	13 954
Publications gouvernementales québécoises	302 789	314 021	317 793	336 475	349 275
Publications gouvernementales canadiennes	84 181	86 991	88 922	91 001	93 197
Publications préconfédératives	259	900	917	874	920
Publications en série	2 180 532	2 238 929	2 330 029	2 353 893	2 430 460
Imprimés					
Revues	1 011 611	1 044 333	1 079 364	1 112 666	1 142 310
Journaux	1 084 349	1 104 675	1 156 671	1 142 943	1 177 954
Annuels	74 126	79 475	83 548	87 836	91 404
Fonds Saint-Sulpice	10 446	10 446	10 446	10 448	18 792
Microfiches	344 317	347 002	347 947	350 549	351 474
Microfilms	36 100	36 550	37 020	55 822	56 194
Publications électroniques					
Sur support matériel	2 949	3 454	4 013	4 942	6 699
Diffusées sur Internet	...	...	...	...	...
Partitions musicales	101 092	96 145	96 487	103 430	104 337
Enregistrements sonores	41 813	22 272[2]	25 903[2]	29 604[2]	32 766[2]
Cassettes audio	...	3 932	4 315	4 628	4 899
Disques compacts	...	6 044	7 453	9 472	11 492
Disques en vinyle	...	12 296	14 135	15 504	16 375
Documents cartographiques	64 588	63 338	56 857	94 052	95 185
Atlas	1 039	1 482	1 531	2 308	2 918
Cartes	51 901	50 208	43 678	80 060	80 583
Microfiches	11 648	11 648	11 648	11 684	11 684
Documents iconographiques	58 333	82 812	90 894	98 702	103 667
Affiches	8 549	10 201	11 634	14 383	15 649
Cartes postales	28 481	48 368	52 416	55 275	57 973
Estampes	20 892	23 101	25 581	27 744	28 564
Reproductions d'œuvres d'art	411	1 142	1 263	1 300	1 481
Fonds d'archives privées (en mètres linéaires)	917	941	960	981	992
Photographies	33 797	33 797	33 797	33 797	33 797
Total[3]	3 776 513	3 866 919	3 985 490	4 208 415	4 335 940

1. Une unité matérielle représente la plus petite unité documentaire distincte, par exemple chaque volume d'une publication en trois volumes ou chaque numéro d'une revue.
2. Cette collection comprend également des documents supplémentaires en instance de traitement. En 2002, par exemple, il restait environ 15 000 exemplaires de disques 45 tours et 11 000 exemplaires de disques 78 tours à traiter.
3. Le nombre d'unités matérielles des fonds d'archives n'est pas inclus dans ce total.

Les types de ressources documentaires dont la BNQ possède le plus grand nombre de titres sont les livres et brochures, les partitions musicales, les microfiches, les publications gouvernementales québécoises et les publications en série. Un nouveau type de ressources s'est ajouté en 2000-2001 : les publications électroniques diffusées sur Internet. C'est en effet au cours de cette période que le dépôt légal des publications gouvernementales diffusées sur Internet a été amorcé.

Les collections de la Bibliothèque nationale s'enrichissent grâce à différents modes d'acquisition de documents : le dépôt légal, les achats, les dons et les échanges.

Les documents suivants sont soumis au dépôt légal, et ce, depuis l'année mentionnée entre parenthèses :

- Affiches (1992)
- Brochures (1968)
- Cartes et plans (1980)
- Cartes postales (1992)
- Publications électroniques (1992)[2]
- Enregistrements sonores (1992)
- Estampes (1992)
- Journaux (1968)
- Livres (1968)
- Livres d'artistes (1968)
- Logiciels (1992)
- Microformes (1992)
- Partitions musicales (1968)
- Publications annuelles (1968)
- Reproductions d'œuvres d'art (1992)
- Revues et magazines (1968)

Le Règlement sur le dépôt des documents publiés (c. B-2.1, r. 0.1) précise que les documents de moins de 249,99 $ sont déposés à la Bibliothèque en deux exemplaires, ceux de 249,99 $ à 5 000,01 $, en un exemplaire. Pour ce qui est des documents dont le prix est supérieur, le dépôt est facultatif. Les fonds d'archives privées, tout comme les reliures d'art et les livres anciens, ne sont pas soumis au dépôt légal. La Bibliothèque complète ses collections par des achats, elle reçoit des dons et procède également à des échanges avec d'autres institutions documentaires.

Le tableau 12.3 présente en détail les acquisitions faites en 2002-2003 et une synthèse des acquisitions des quatre années antérieures. Nous remarquons une augmentation quasi constante du nombre de titres de livres et de brochures reçus ou achetés par la Bibliothèque depuis la période 1998-1999.

Le nombre de microdocuments a fortement augmenté en 1999-2000 en raison d'une acquisition massive de publications en série québécoises provenant de l'Institut canadien de microreproductions historiques (ICMH).

Mentionnons que la Bibliothèque a reçu un grand nombre de cartes géographiques des Archives nationales du Québec en 1999-2000 et, pendant la période 2000-2001, de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS). Ces dons expliquent la grande variation du nombre de cartes géographiques que l'on observe au tableau 12.3. On remarque aussi une importante acquisition de cartes postales en 1999-2000, période au cours de laquelle la Bibliothèque a acheté, auprès d'un collectionneur, près de 18 000 cartes postales éditées entre 1950 et 2000. Ce type de documents n'est soumis au dépôt légal que depuis 1992, et les acquisitions des cartes postales parues avant cette date peuvent varier sensiblement d'une année à l'autre. En 2000-2001, une participation plus soutenue des producteurs de cartes postales publicitaires a permis un ajout substantiel de ces documents représentant diverses municipalités du Québec.

Les données des trois dernières années permettent également de constater une augmentation des acquisitions d'affiches par rapport aux années antérieures. L'accroissement de la quantité et de la diversité des affiches résulte en bonne partie des interventions soutenues du personnel de la Bibliothèque, au moyen principalement de contacts par courrier électronique auprès des personnes concernées par la production de ce type de documents. Signalons aussi le nombre important d'affiches reçues de la Place des Arts pendant la période 2000-2001.

2. L'implantation du dépôt légal des publications diffusées sur Internet par le gouvernement du Québec a débuté en février 2001.

Tableau 12.3
Nombre d'acquisitions (titres), de 1998-1999 à 2002-2003

Ressources documentaires	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Dépôt légal 2002-2003	Achats 2002-2003	Dons et échanges 2002-2003
	n							
Livres et brochures	**12 895**	**14 265**	**18 172**	**17 454**	**20 676**	**10 486**	**6 230**	**3 960**
Imprimés	12 600	13 927	16 790	16 726	15 083	9 844	1 280	3 959
Microdocuments	78	74	1 051	56	4 970	23	4 947	...
Publications électroniques sur support matériel	217	264	271	245	269	265	3	1
Publications diffusées sur Internet	...	...	60	427	354	354	...	...
Publications en série[1] (titres)	**1 138**	**1 800**	**1 201**	**1 406**	**1 404**	**1 378[2]**	**26**	...
Publications en série[1] (unités matérielles)	**20 642**	**5 519**	**11 075**	**11 265**	**12 738**	...	**681**	**12 057**
Imprimés (titres)	1 085	1 148	1 084	1 128	1 223	1 223	...	...
Imprimés (unités matérielles)	20 642	5 519	11 075	11 265	12 738	...	681	12 057
Revues	455	434	380	379	407	407	...	...
Journaux	103	93	93	90	91	91	...	...
Annuels	527	621	611	659	725	725	...	...
Autres documents								
Microdocuments	14	643	64	25	42	16	26	...
Publications électroniques sur support matériel	39	9	11	11	8	8	...	...
Publications diffusées sur Internet	...	...	42[3]	242	131	131	...	...
Livres d'artistes et ouvrages de bibliophilie	**246**	**134**	**103**	**181**	**134**	**76**	**45**	**13**
Albums d'estampes	**14**	**10**	**11**	**2**	**4**	**1**	**3**	**0**
Reliures d'art[4]	..	**4**	**3**	–	..	...	...	...
Livres anciens[4]	**10**	**2**	**2**	**4**	**3**	...	...	**3**
Cartes géographiques	**80**	..	..	..	..	..	..	..
Imprimés	58	...	...	87	261	184	60	17
Microdocuments	22	..	..	..	..	..	..	..
Partitions musicales	**210**	**260**	**180**	**274**	**212**	**178**	**33**	**1**
Enregistrements sonores	**1 794**	**5 388**	**2 212**	**1 304**	**1 557**	**1 001**	**92**	**464**
Documents iconographiques	**3 850**	**23 121**	**7 546**	**5 569**	**5 255**	**2 298**	**813**	**2 144**
Affiches	466	635	3 663	939	1 383	1 016	–	367
Cartes postales	640	19 887	1 305	2 622	1 841	857	320	664
Estampes	2 704	2 462	2 517	1 997	1 950	344	493	1 113
Reproductions d'œuvres d'art	40	137	61	11	81	81	–	–
Fonds d'archives privées[4] (en mètres linéaires)	**19,68**	**23,68**	**19,00**	**21,63**	**10,49**	...	**1,76**	**8,73**

1. Les unités matérielles (u. m.) représentant le nombre de revues et de journaux acquis par achat ou par don.
2. Comprenant les nouveaux titres de publications en série (imprimés, microdocuments, documents électroniques et publications diffusées sur Internet).
3. Le dépôt légal des publications du gouvernement du Québec diffusées sur Internet a débuté en février 2001.
4. Non soumis au dépôt légal.

Au 31 mars 2003, la BNQ comptait 11 974 abonnements courants reçus par dépôt légal, achat, don ou échange. Ce nombre est en légère diminution de 1999 à 2003 (de l'ordre de 10,5 %), mis à part une légère augmentation en 2001-2002. Cette variation reflète principalement celle du nombre de titres reçus en dépôt légal. Mentionnons que les publications annuelles représentent une part importante des abonnements (tableau 12.4).

À la Direction générale de la conservation, les activités de traitement documentaire, dont certaines statistiques apparaissent au tableau 12.5, regroupent la description bibliographique, l'indexation et la classification des documents reçus en dépôt légal ou acquis par don, achat ou échange.

Les monographies de l'édition québécoise courante, rétrospective, et de l'édition étrangère relative au Québec représentent plus de 50 % des titres traités. Le nombre de titres traités dans les collections spéciales est moins élevé, en raison d'un plus faible volume de publication ou d'une tradition de dépôt légal moins solidement implantée auprès des éditeurs. En effet, les affiches, les estampes, les reproductions d'œuvres d'art, les cartes postales, les enregistrements sonores, les microformes, les logiciels et les publications électroniques sont soumis au dépôt légal depuis 1992 seulement, tandis que le dépôt légal des publications gouvernementales diffusées sur Internet a été amorcé en 2001.

Par ailleurs, le Programme canadien de catalogage avant publication (CIP), administré au Québec par la BNQ, permet de cataloguer les monographies avant leur publication et de rendre disponibles les données bibliographiques dans le livre ainsi que dans les bases de données Iris (Bibliothèque nationale du Québec) et Amicus (Bibliothèque nationale du Canada). Un total de 2 233 demandes ont été reçues à la Bibliothèque pendant la période 2002-2003 de la part des 269 éditeurs québécois participants.

Tableau 12.4
Abonnements courants

Ressources documentaires	Au 31 mars 1999	Au 31 mars 2000	Au 31 mars 2001	Au 31 mars 2002[1]	Au 31 mars 2003	Dépôt légal	Achats	Dons et échanges
				n				
Publications en série								
Imprimés[2]	363	369	377	385	408	–	91	317
Revues	4 100	4 208	4 458	4 715	4 726	4 726	–	–
Journaux	803	827	907	959	935	935	–	–
Annuels	7 811	6 859	6 379	6 425	5 624	5 624	–	–
Microdocuments	193	190	187	193	195	192	3	–
Publications électroniques sur support matériel	107	84	90	81	86	72	10	4
Publications diffusées sur Internet[3]	...	..	..	..	..	..	...	...
Nombre total d'abonnements courants selon l'année de référence et le mode d'acquisition	13 377	12 537	12 398	12 758	11 974	11 549	104	321

1. Unités matérielles représentant le nombre de revues et de journaux acquis par achat ou par don.
2. Nombre d'abonnements par achat, don et échange des journaux et revues qui ne sont pas distingués par type de documents. Ce nombre ne comprend pas les publications annuelles (celles-ci seront incluses lorsque l'informatisation du catalogue des périodiques sera achevée).
3. Le nombre d'abonnements à des publications en série diffusées sur Internet au 31 mars 2003 est de 138. Ces publications du gouvernement du Québec sont déposées sur nos serveurs, mais ne sont pas complètement traitées.

Tableau 12.5
Nombre de titres traités (Direction du traitement documentaire de la collection patrimoniale)

Catégorie de documents	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
			n		
Monographies courantes	7 184	7 020	8 505	8 118	7 012
Monographies rétrospectives	746	494	642	950	1 142
Monographies étrangères	891	587	677	733	669
Publications gouvernementales québécoises	1 977	1 968	1 925	1 715	1 813
Publications gouvernementales fédérales	342	260	394	498	275
Microformes	216	184	164	284	340
Publications en série	1 424	1 438	1 404	1 298	1 612
Documents cartographiques	98	103	166	225	191
Musique imprimée	532	567	300	355	726
Enregistrements sonores	1 539	1 591	1 713	2 015	1 881
Estampes	2 777	1 484	1 820	1 229	404
Reproductions d'œuvres d'art	..	595	1	49	3
Affiches	1 105	1 125	712	1 323	176
Publications électroniques sur support matériel	262	283	289	292	101
Publications diffusées sur Internet	...	...	36	346	128
Total	19 093	17 699	18 748	19 430	16 473

En plus des collections actuelles de la Bibliothèque dont nous avons fait état précédemment, plus de 110 000 livres avaient déjà été acquis au 31 mars 2003 en vue de constituer la collection de prêt et de référence qui sera offerte à la Grande Bibliothèque. À la même date, près de 90 000 titres avaient été traités par la BNQ et ses partenaires, les Services documentaires multimédia et les Services techniques coopératifs du Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) du Centre-du-Québec/Lanaudière/Mauricie.

La figure 12.1 présente la composition des collections qui seront offertes à la Grande Bibliothèque.

Figure 12.1
Composition des collections qui seront offertes à la Grande Bibliothèque

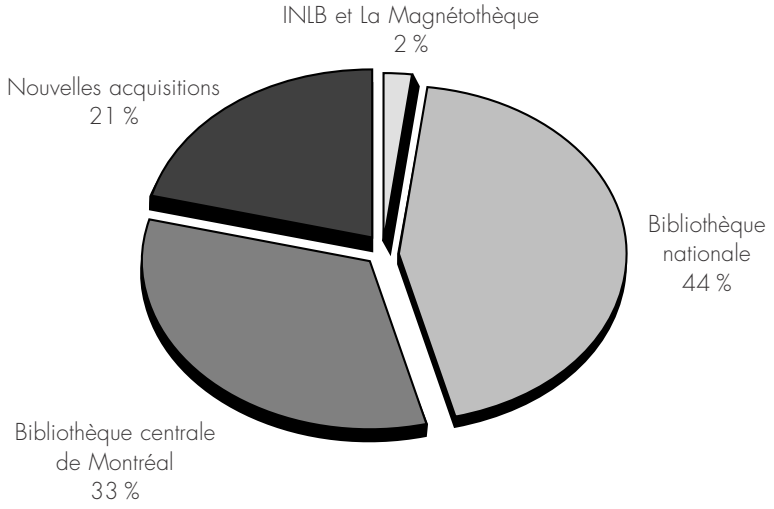

La sauvegarde des collections

La Bibliothèque a également pour mission de sauvegarder le patrimoine documentaire québécois, et elle le fait de différentes manières :

- par la préservation, qui consiste en un traitement préventif des documents;
- par la restauration, soit un traitement curatif qui vise à reconstituer les documents abîmés;
- par la reproduction (microphotographie ou photographie);
- par l'entreposage des documents dans des conditions favorables, dans les réserves.

La préservation

Le tableau 12.6 présente les activités de préservation. On remarque une importante augmentation du nombre de reliures effectuées à l'extérieur afin de préparer les collections qui seront disponibles en libre accès dans la Grande Bibliothèque. Mentionnons qu'une évaluation systématique de l'état physique des collections de conservation et de diffusion a été effectuée au cours des périodes 2000-2001 et 2001-2002. Par ailleurs, la diminution des opérations de désacidification s'explique par la réduction du budget alloué à cette activité.

Les écarts positifs importants entre les activités de restauration effectuées au cours des périodes 1999-2000 et 2000-2001 sont attribuables au fait que la Section de la restauration a fonctionné toute l'année en 2000-2001, comparativement à quatre mois en 1999-2000 (tableau 12.7).

La participation du secteur de la restauration à la préparation des expositions, notamment en ce qui concerne les rapports d'état avant et après les expositions, la conception des supports appropriés et l'établissement de recommandations quant aux conditions d'exposition des collections expliquent l'augmentation du nombre d'heures consacrées à la mise en boîte et à la mylarisation, de même qu'à l'expertise et à l'évaluation.

Tableau 12.6
Préservation des documents

Opération	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
			n		
Préparation matérielle[1]	14 551	14 274	14 014	16 049	12 226
Préservation[2]	4 947	4 499	4 303	3 161	2 470
Réparation mineure	5 881	8 360	1 311	1 470	966
Réparation majeure	326	270	271	250	584
Reliure à l'interne	10	–	2	1	15
Reliure à l'extérieur	1 249	832	940	917	2 317
Évaluation	..	..	50 408	184 536	–
Emballage[3]	..	..	721	1 241	794
Désacidification[4]	14 986	14 884	14 911	9 730	5 865

1. Préparation matérielle : Série d'opérations (apposition d'une cote, d'un ex-libris ou d'un sceau, d'une pochette pour la fiche de prêt et autres) réalisées pour les besoins de circulation des documents de diffusion.
2. Préservation : Ensemble de mesures préventives qui visent à protéger les documents et leur contenu, sans leur faire subir de traitement physique ni chimique. Ces mesures préventives empêchent ou interrompent le processus de détérioration.
3. Emballage : Processus qui permet d'ensacher les documents fragiles afin de les protéger lors de manipulations ou de renforcer des feuillets non reliés.
4. Désacidification : Processus qui permet de neutraliser les acides présents dans le papier et de fournir une réserve alcaline suffisante pour prévenir les attaques ultérieures d'acidité.

Tableau 12.7
Restauration des documents

Opération	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
	heures			
Nettoyage	22,00	59,50	197,00	137,50
Adhésif	30,00	90,00	91,00	293,00
Dos acide	26,00	62,50	59,00	105,00
Lavage	38,00	73,75	42,00	9,00
Préparation de solution	12,00	13,00	15,50	14,50
Marouflage[1]	31,00	64,75	20,00	16,00
Réparation	29,00	280,50	237,00	262,50
Aplatissage[2]	29,00	62,25	94,00	69,50
Boîtes et mylarisation[3]	...	...	76,00	148,50
Expertise et évaluation	48,00	62,50	14,50	245,50

1. Marouflage : Procédé de renforcement du document à l'aide de papier japon.
2. Aplatissage : Procédé permettant d'aplatir les documents ondulés.
3. Mylarisation : Procédé permettant d'insérer un document à plat fragile entre deux feuilles de plastique Mylar afin d'en faciliter la manipulation.

La reproduction – microphotographie

La microphotographie consiste en la création de microfiches et de microfilms qui sont utilisés pour la consultation des documents, ce qui permet de protéger les originaux. Le tableau 12.8 donne un aperçu de l'évolution des activités de microphotographie au cours des cinq dernières années.

La reproduction – photographie

La photographie est une autre technique de reproduction des documents. L'examen du tableau 12.9 permet de constater l'importance de la numérisation : le nombre d'images numérisées a fait un bond de 42,76 % au cours de la dernière année. On note aussi une progression intéressante de la demande, de la part des usagers, de photographies reproduites sur des disques compacts.

La vente de produits microphotographiques et photographiques a généré des recettes de 22 644,11 $ en 2002-2003.

Tableau 12.8
Nombre d'opérations de microphotographie consacrées à la reproduction de documents

Opération	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
	n				
Préparation matérielle[1] (pages)	187 662	231 450	259 344	203 116	219 020
Prise de vue (clichés)	159 929	154 934	133 194	149 339	147 951
Développement (bobines)	173	151	137	159	119
Duplication (bobines)	932	888	742	1 001	1 115
Duplication (microfiches)	1 644	2 124	1 120	996	1 119

1. Préparation matérielle : Inventaire des documents page par page.

Tableau 12.9
Nombre d'opérations de photographie consacrées à la reproduction de documents

Opération	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
			n		
Prises de vues	3 689	9 204	5 389	4 236	3 845
Films sensibilisés[1]	161	282	178	28	70
Films développés en noir et blanc[1]	173	266	22	8	–
Épreuves[2]	826	3 011	1 931	676	777
Images numérisées	..	..	1 798	6 003	8 570
Produits finis					
Photographies et fac-similés noir et blanc	809	224	185	69	123
Photographies couleur	1 523	4 117	2 639	3	107
Copies laser couleur	5 886	7 483	4 452	1 170	1 504
Diapositives	460	2 411	374	108	247
Images numériques	155	432	1 443	1 436	7 729
Disques compacts	5	16	57	79	185

1. Comprend des films en feuilles et en rouleaux, noir et blanc et en couleur.
2. Comprend des photos noir et blanc, fac-similés noir et blanc et copies laser couleur et diapositives.

L'entreposage des documents dans les réserves

Notons enfin que 70 082 unités matérielles de documents se sont ajoutées dans les réserves en 2002-2003, ce qui constitue un total de 3 072 586 documents et de 991,77 mètres linéaires de fonds d'archives privées.

Le personnel

Nombre d'employés et caractéristiques

Les tableaux 12.10 et 12.11 illustrent bien l'augmentation du personnel de 2001 à 2003 en raison, d'une part, de la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et de la Grande Bibliothèque du Québec le 4 mars 2002 et, d'autre part, de l'essor important que connaît la Bibliothèque. En effet, l'enrichissement et le traitement massifs des collections ainsi que la planification des nouveaux services qui seront offerts à la clientèle lors de l'ouverture de la Grande Bibliothèque s'ajoutent aux activités habituelles de l'institution et nécessitent un accroissement important des ressources humaines. Cette croissance se poursuivra au cours des périodes 2003-2004 et 2004-2005.

Tableau 12.10
Effectif de la Bibliothèque en équivalents temps complet (ETC), au 31 mars 2003

Corps d'emploi	Nombre d'employés (ETC)	Pourcentage
	n	%
Cadres	23	9,4
Professionnels	55	22,5
Bibliothécaires	32	...
Autres professionnels	23	...
Techniciens	53	21,6
Bibliotechniciens	35	...
Autres techniciens	18	...
Personnel de soutien	42	17,1
Surnuméraires et occasionnels	72	29,4
Total	245	100,0

Tableau 12.11
Effectif de la Bibliothèque (nombre de personnes)

Corps d'emploi	Nombre d'employés Septembre 2001	Nombre d'employés Juin 2002	Nombre d'employés Juillet 2003
	n		
Cadres	7	18	26
Professionnels	43	72	83
Bibliothécaires	28	43	52
Autres professionnels	15	29	31
Techniciens	50	77	90
Bibliotechniciens	39	62	74
Autres techniciens	11	15	16
Personnel de soutien	41	54	58
Total	141	221	257

Statut d'emploi, formation et rémunération

Le tableau 12.12 indique la répartition du personnel selon le statut d'emploi, à trois dates précises. La formation requise pour occuper un poste de bibliothécaire consiste en une maîtrise en bibliothéconomie et sciences de l'information. En ce qui concerne les autres postes de professionnels, des études de premier cycle universitaire sont demandées. Les techniciens doivent être titulaires d'un diplôme d'études collégiales, par exemple en techniques de la documentation pour occuper un poste de bibliotechnicien.

Le tableau 12.13 présente le pourcentage d'employés qui reçoivent un salaire donné, selon leur corps d'emploi. On remarque que plus du tiers (34,62 %) des bibliothécaires gagnent entre 60 000 $ et 69 999,99 $, et que ce pourcentage est de 54,84 % pour ce qui est des autres professionnels. La majeure partie des techniciens reçoivent entre 50 000 $ et 59 999,99 $, tandis que 55,17 % des employés de soutien perçoivent entre 30 000 $ et 39 999,99 $ par année.

Tableau 12.12
Nombre d'employés selon le statut d'emploi

Statut	Septembre 2001	Juin 2002	Juillet 2003
	n		
Permanents	122	155	179
Occasionnels	19	66	78
Total	141	221	257

Tableau 12.13
Rémunération du personnel en pourcentage, selon le corps d'emploi (juillet 2003)

Salaire	Cadres	Professionnels		Techniciens		Employés de soutien
		Bibliothécaires	Autres professionnels	Bibliotechniciens	Autres techniciens	
			%			
Moins de 30 000 $	–	–	–	–	–	43,1
30 000 $ - 39 999,99 $	–	26,9	–	35,1	–	55,2
40 000 $ - 49 999,99 $	–	21,2	19,4	20,3	31,3	1,7
50 000 $ - 59 999,99 $	–	17,3	19,4	44,6	68,8	–
60 000 $ - 69 999,99 $	–	34,6	54,8	–	–	–
70 000 $ et plus	100,0	–	6,5	–	–	–
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Globalement, c'est dans les tranches de salaire qui se situent entre 30 000 $ et 49 999,99 $ que l'on trouve près de la moitié des employés, soit 49,8 % des 257 employés que comptait la Bibliothèque en juillet 2003 (figure 12.2).

Figure 12.2
Rémunération du personnel (données globales)

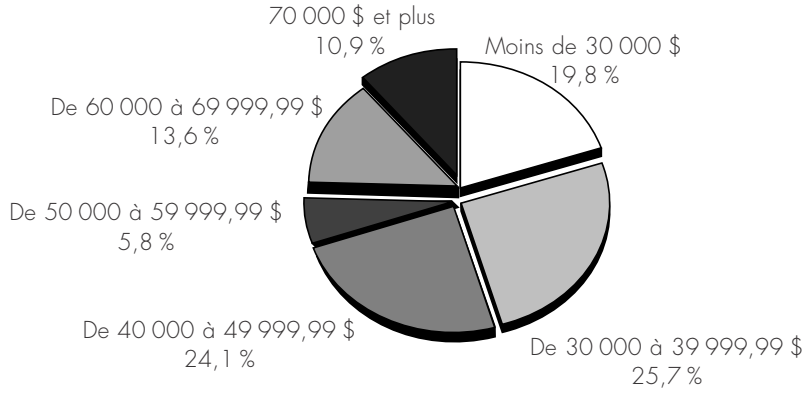

Revenus et dépenses (fonctionnement et capital)

Au tableau12.14, nous remarquons une augmentation importante des revenus en 2002-2003 en raison principalement du fonds de démarrage. Ce fonds sert à compiler les transactions touchant les décrets des acquisitions de document, du traitement de document, du développement informatique et de la construction de l'édifice de diffusion, décrets octroyés pour la mise en place de la nouvelle mission de la Bibliothèque nationale du Québec.

La plus grande source de revenu est constituée des subventions du gouvernement du Québec (22 110 625 $ en 2002-2003), tandis que les principales dépenses sont les traitements et les avantages sociaux (11 946 074 $), les services professionnels, administratifs et autres (2 916 774 $) et les acquisitions de publications (1 417 464 $ en dons et en achats pour la collection patrimoniale). Les revenus et les dépenses sont plus importants en 2002-2003 en raison des décrets touchant la construction du nouvel édifice et de la fusion de la Bibliothèque nationale du Québec et de la Grande Bibliothèque du Québec.

Tableau 12.14
Revenus et dépenses[1]

	1998-1999[2]	1999-2000	2000-2001	2001-2002[3]	2002-2003
			$		
Revenus	11 850 786	12 188 563	12 858 950	11 647 723	22 110 625
Fonctionnement	..	10 392 010	11 156 773	10 131 690	17 870 314
Immobilisation	..	1 796 553	1 702 177	1 516 033	1 513 045
Fonds de démarrage	..	–	–	–	2 727 266
Subventions du gouvernement du Québec					
Fonctionnement	9 079 189	8 943 566	8 891 556	8 996 100	16 369 397
Fonctionnement	..	8 826 356	8 879 061	8 972 283	16 369 397
Immobilisation	..	117 210	12 495	23 817	–
Équité salariale	..	..	..	..	17 057
Fonctionnement	..	..	..	..	17 057
Intérêts sur la dette à long terme	1 072 063	1 029 447	996 126	891 529	910 064
Immobilisation	..	1 029 447	996 126	891 529	910 064
Amortissement des subventions reportées	638 504	649 896	693 556	600 687	3 363 736
Fonctionnement	..	–	–	–	33 489
Immobilisation	..	649 896	693 556	600 687	602 981
Fonds de démarrage	..	–	–	–	2 727 266
Dons relatifs à la collection patrimoniale	613 679	1 255 201	1 775 411	762 649	905 469
Fonctionnement	..	1 255 201	1 775 411	762 649	905 469
Ventes de biens et services	357 510	214 949	413 168	335 813	440 151
Fonctionnement	..	214 949	413 168	335 813	440 151
Intérêts sur dépôts bancaires	89 841	95 504	89 133	60 945	104 751
Fonctionnement	..	95 504	89 133	60 945	104 751
Dépenses	11 956 699	12 219 255	12 969 077	10 906 219	21 537 930
Fonctionnement	..	10 390 558	11 164 617	9 323 005	16 488 573
Immobilisation	..	1 828 697	1 804 460	1 583 214	2 322 091
Fonds de démarrage	..	–	–	–	2 727 266
Traitements et avantages sociaux	5 837 544	5 947 972	6 106 425	6 049 769	11 946 074
Fonctionnement	..	5 947 972	6 106 425	6 049 769	10 422 863
Fonds de démarrage	..	–	–	–	1 523 211
Services professionnels, administratifs et autres	1 063 297	817 297	686 598	447 587	2 916 774
Fonctionnement	..	817 297	686 598	447 587	1 932 576
Fonds de démarrage	..	–	–	–	984 198
Loyer	761 666	650 282	669 285	616 961	1 202 585
Fonctionnement	..	650 282	669 285	616 961	1 202 585
Transport et communications	328 674	332 739	468 515	367 695	772 894
Fonctionnement	..	332 739	468 515	367 695	772 894
Fonds de démarrage	..	–	–	–	–
Fournitures et approvisionnements	432 181	436 426	457 290	365 154	898 163
Fonctionnement	..	436 426	457 290	365 154	733 247
Fonds de démarrage	..	–	–	–	164 916
Perte sur disposition d'actif	..	..	..	..	1 553
Immobilisation	..	..	..	..	1 553
Frais financiers	1 110 846	1 068 942	1 034 510	927 234	1 008 355
Fonctionnement	..	–	–	–	7 039
Immobilisation	..	1 068 942	1 034 510	927 234	948 834
Fonds de démarrage	..	–	–	–	52 482

Tableau 12.14 (suite)
Revenus et dépenses[1]

	1998-1999[2]	1999-2000	2000-2001	2001-2002[3]	2002-2003
			$		
Amortissement des immobilisations	684 063	759 755	769 746	655 980	1 374 068
Immobilisation	..	759 755	769 746	655 980	1 371 704
Fonds de démarrage	..	–	–	–	2 364
Entretien et réparation[4]	368 629	361 536	374 252	361 189	...
Fonctionnement	..	361 536	374 252	361 189	...
Animation et promotion[5]	138 532	105 462	110 309	73 024	...
Fonctionnement	..	105 462	110 309	73 024	...
Autres	46 695	638	3 603	4 770	...
Fonctionnement	..	638	3 399	4 770	...
Immobilisation	..	–	204	–	...
Collection patrimoniale					
Dons	613 679	1 255 201	1 775 411	762 649	905 469
Fonctionnement	..	1 255 201	1 775 411	762 649	905 469
Achats	570 893	483 005	513 133	274 207	511 995
Fonctionnement	..	483 005	513 133	274 207	511 995
Excédent des revenus sur les dépenses	-105 913	-30 692	-110 127	741 504	572 695
Fonctionnement	..	1 452	-7 844	808 685	1 381 741
Immobilisation	..	-32 144	-102 283	-67 181	-809 046

1. Les données tiennent compte des ajustements ou corrections qui ont pu être effectués et publiés dans le rapport annuel de l'année subséquente, ce qui explique pourquoi le lecteur pourra parfois remarquer une différence entre les montants mentionnés dans le rapport annuel d'une année donnée et le tableau 12.14.
2. Avant l'exercice financier 1999-2000, les dépenses d'immobilisation n'étaient pas distinguées des dépenses de fonctionnement.
3. L'information relative à l'année financière 2001-2002 est donnée jusqu'au 3 mars 2002, veille de la fusion de la Grande Bibliothèque du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec, afin de ne pas inclure le budget de la Grande Bibliothèque du Québec durant toute la période 2001-2002, car elle a été une institution distincte pendant plus de 11 mois au cours de cette période.
4. Ces dépenses sont incluses dans le poste Services professionnels, administratifs et autres pour 2002-2003.
5. Ces dépenses sont incluses dans le poste Transport et communications pour 2002-2003.

Transactions

Transactions informationnelles (demandes d'information, références, etc.)

Les demandes de renseignement et de référence parviennent au personnel de la Bibliothèque nationale du Québec par téléphone, par écrit (courriel ou télécopieur) et sont, bien sûr, formulées par la clientèle lors des visites à l'une ou l'autre des salles de lecture de la Bibliothèque. En 2002-2003, 10 809 demandes ont été faites sur place, 10 281 par téléphone et 7 411 par correspondance. On remarque une certaine diminution du nombre de demandes depuis les cinq dernières années, celles-ci passant de 38 852 en 1998-1999 à 28 501 en 2002-2003. La majorité des demandes concerne la collection des livres et ouvrages de référence; viennent ensuite les demandes relatives à la collection des revues, journaux et publications gouvernementales, celles qui ont trait aux collections spéciales et les demandes portant sur les archives privées (tableau 12.15).

Consultation des ressources disponibles sur le site Internet de la BNQ

La diminution du nombre de demandes de renseignement et de référence peut s'expliquer notamment par la présence de bon nombre de ressources et de renseignements sur le site Web de la Bibliothèque et sur l'Internet en général. En effet, il est possible d'accéder, à distance ou à partir des postes informatiques placés dans les salles de lecture, au catalogue multimédia Iris ainsi qu'aux collections numériques de la BNQ. Celles-ci re-

Tableau 12.15
Demandes de renseignement et de référence

Lieu	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
			n		
Édifice Saint-Sulpice : livres et ouvrages de référence	20 774	21 400	18 828	17 448	14 194
Édifice Ægidius-Fauteux : revues, journaux et publications gouvernementales	14 820	13 514	11 933	11 608	10 896
Édifice de la rue Holt	3 258	2 836	3 270	3 546	3 411
Collections spéciales	2 490	2 223	2 632	2 974	2 933
Archives privées	768	613	638	572	478
Total	38 852	37 750	34 031	32 602	28 501

groupent les affiches, cartes et plans, cartes postales, enregistrements sonores, estampes, livres et partitions musicales, albums de rues Édouard-Zotique-Massicotte (portant sur Montréal) et illustrations provenant de revues publiées pendant la période 1870-1907. Deux répertoires donnent également accès à des sites et à des ressources de référence sur Internet : le Répertoire des sites Web de référence du Québec, d'une part, et BREF, bibliothèque de référence électronique pour les ressources sur Internet, d'autre part. BREF est un outil documentaire réalisé en partenariat avec les bibliothèques publiques québécoises.

Au premier semestre de la période 2003-2004, les internautes ont effectué au total 868 232 sessions de consultation du site de la BNQ. La figure 12.3 illustre la fréquentation moyenne par jour au cours des mois d'avril à septembre 2003.

Figure 12.3
Statistiques du site Internet de la BNQ : fréquentation moyenne par jour du premier semestre 2003-2004

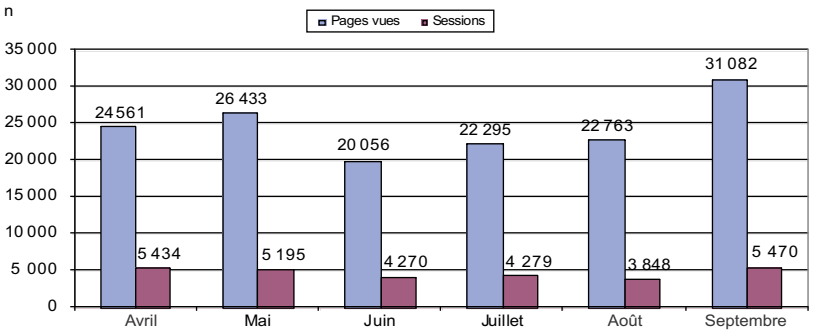

Illustrations : Patkau/Coft-Pelletier/Menkës Shooner Dagenais, architectes associés

Les pages les plus consultées au deuxième trimestre 2003 sont celles qui portent sur les collections numériques de la Bibliothèque, plus particulièrement les cartes géographiques, les illustrations de revues publiées de 1870 à 1907, les enregistrements sonores et les livres.

Transactions relatives à la circulation des documents (prêts)

De manière générale, les demandes de prêt interne ont légèrement diminué au cours des dernières années. On peut penser que la disponibilité de plus en plus grande de publications sur Internet constitue un facteur de cette diminution, notamment en ce qui concerne les revues, journaux et publications gouvernementales. Le plus grand nombre de demandes de titres différents porte sur les cartes postales, les livres, les microformes et les documents cartographiques. Ce sont habituellement les revues qui génèrent le plus de demandes en nombre d'unités matérielles, puisque chaque nouvelle parution d'une revue (chaque numéro) constitue une unité matérielle distincte, même s'il s'agit d'un même titre.

On remarque, aux tableaux 12.16 et 12.17, un important nombre de prêts de programmes de spectacles en 2001-2002. Ce type de documents, non soumis au dépôt légal, comporte notamment de nombreux programmes de théâtre parmi lesquels 200 ont été sélectionnés et présentés lors de l'exposition « Théâtres au programme », qui a eu lieu à l'édifice Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale du Québec du 23 novembre 2001 au 2 février 2002. Cent quarante programmes ont aussi été proposés dans le catalogue de cette exposition.

Tableau 12.16
Prêts internes (nombre de titres)

Type de documents	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
			n		
Livres	28 696	21 733	16 055	14 887	15 892
Ouvrages de référence	..	..	..	..	..
Revues	5 029	4 758	3 978	3 690	3 377
Journaux	3 909	3 333	2 750	2 427	2 093
Publications gouvernementales québécoises	2 834	2 524	2 164	1 804	1 964
Publications gouvernementales canadiennes	590	492	431	306	261
Microformes	13 824	14 918	15 162	15 124	15 030
Livres anciens et feuilles volantes	225	201	324	571	305
Livres d'artistes, ouvrages de bibliophilie et estampes	600	627	1 523	1 140	1 259
Documents cartographiques (cartes et plans)	7 180	7 510	10 192	6 024	5 380
Photographies	166	202	156	133	188
Archives privées	490	425	462	400	265
Musique imprimée et enregistrements sonores	1 033	409	572	1 479	1 035
Affiches et iconographies	155	1 215	700	818	588
Cartes postales	21 956	22 503	18 303	5 523	29 168
Programmes de spectacles	–	–	–	4 518	518
Documents électroniques	–	–	–	306	326
Total	86 687	80 850	72 772	59 150	77 649

Tableau 12.17
Prêts internes (nombre d'unités matérielles)

Type de documents	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
			n		
Livres	30 639	22 875	16 886	16 014	16 659
Ouvrages de référence	16 880	10 571	8 243	8 993	7 592
Revues	56 904	70 448	52 269	57 201	36 699
Journaux	53 956	53 863	35 716	24 725	25 466
Publications gouvernementales québécoises	44 073	34 908	20 785	13 047	9 236
Publications gouvernementales canadiennes	3 517	3 233	3 259	2 721	3 232
Microformes	37 315	41 753	40 736	39 979	39 930
Livres anciens et feuilles volantes	410	308	455	934	375
Livres d'artistes, ouvrages de bibliophilie et estampes	613	630	1 319	1 097	1 257
Documents cartographiques (cartes et plans)	9 170	7 510	10 192	11 045	10 880
Photographies[1]	1 298	1 982	2 256	1 811	2 389
Archives privées[1]	3 462	2 101	2 082	1 829	1 820
Musique imprimée et enregistrements sonores	1 138	409	572	463	1 061
Affiches et iconographies	155	1 145	700	817	588
Cartes postales	25 837	24 293	19 198	5 523	29 558
Programmes de spectacles	–	–	–	4 527	964
Documents électroniques	–	–	–	519	697
Total	**285 367**	**276 029**	**214 668**	**191 245**	**188 403**

1. Les unités matérielles (ou unités physiques) pour les archives et les photographies peuvent comprendre des boîtes, des dossiers ou des documents.

Prêts entre bibliothèques

Après une légère diminution en 2000-2001, on observe, ces dernières années, une augmentation du nombre de demandes de prêt et d'emprunt entre bibliothèques, soit un total de 2 831 demandes en 2002-2003. Les demandes proviennent principalement du Québec et de l'Ontario. Mentionnons que le nombre de demandes reçues est largement supérieur au nombre de demandes d'emprunt formulées par la Bibliothèque à d'autres institutions. En 2002-2003, par exemple, nous avons reçu 2 711 demandes de prêt alors que la Bibliothèque a emprunté 120 documents. Ces chiffres reflètent bien le rôle de la Bibliothèque nationale du Québec, qui agit comme bibliothèque-ressource auprès des institutions documentaires dont la clientèle et le personnel désirent consulter le patrimoine documentaire québécois (tableau 12.18).

Tableau 12.18
Demandes de prêt et d'emprunt entre bibliothèques

Territoire	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Prêt 2002-2003	Emprunt 2002-2003
				n			
Région de Montréal	373	458	346	506	526	490	36
Le Québec (à l'exception de Montréal)	931	889	929	1263	1636	1608	28
Ontario	199	213	115	295	269	235	34
Autres provinces canadiennes	46	45	30	197	170	164	6
États-Unis	32	26	28	54	66	61	5
Autres pays	55	59	41	70	164	153	11
Total	**1636**	**1690**	**1489**	**2385**	**2831**	**2711**	**120**

L'augmentation notable du nombre de prêts entre bibliothèques à partir de 2001-2002 peut s'expliquer par plusieurs facteurs : des efforts particuliers de promotion et d'information sur le service ont été déployés par le personnel, de nouveaux modes de fonctionnement ont été mis en place, des projets de recherche ont favorisé la collaboration entre la BNQ et d'autres institutions documentaires (notamment la Bibliothèque de l'Assemblée nationale), et on a pu constater une augmentation du nombre de bibliothèques québécoises et étrangères qui utilisent le service de prêt entre bibliothèques (figure 12.4).

Figure 12.4
Provenance des demandes de prêt et d'emprunt entre bibliothèques en 2002-2003

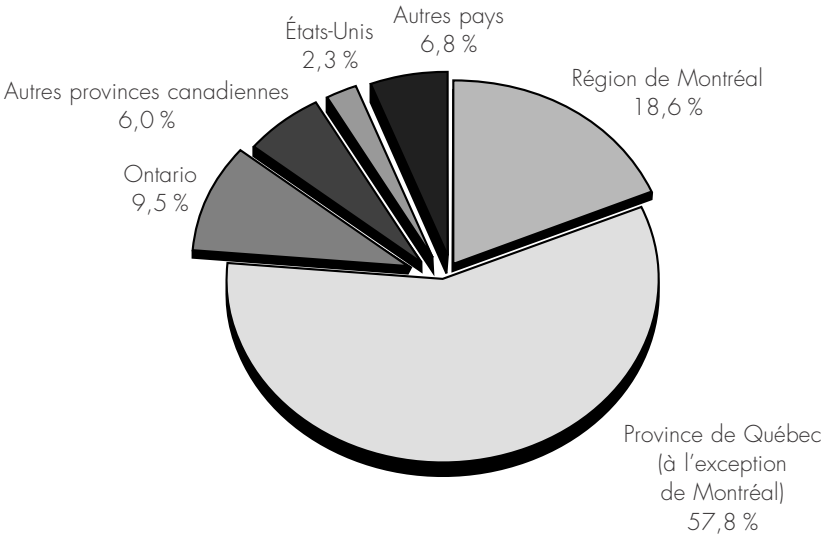

Plus de 75 % des demandes de prêt et d'emprunt ont pu être satisfaites, que ce soit par l'envoi de documents originaux ou encore de photocopies ou de documents microfilmés. Des données sont compilées sur les demandes satisfaites selon les principaux types de documents (tableau 12.19); elles sont représentatives de la demande reçue.

Activités de promotion et de relations publiques

La Bibliothèque nationale organise chaque année de nombreuses activités d'animation et de promotion. Elle présente régulièrement les ressources et les services offerts à la Bibliothèque lors de différents salons du livre, colloques ou congrès, dont celui de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED). Elle participe également à des activités ponctuelles, telles que le congrès conjoint de la Canadian Library Association (CLA) et de l'American Library Association (ALA), qui s'est déroulé à Toronto en juin 2003, et la Foire internationale du livre de Guadalajara, au Mexique, du 29 novembre au 7 décembre 2003.

Tableau 12.19
Prêts et emprunts satisfaits

	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
			n		
Prêts	1 148	1 201	1 051	1 691	2 012
Monographies	794	767	645	964	954
Publications en série	354	434	406	727	1 058
Emprunts	75	71	63	85	121
Total des prêts et des emprunts	1 223	1 272	1 114	1 776	2 133

La Bibliothèque organise ou reçoit de nombreuses activités culturelles dans la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice et dans la salle Saint-Sulpice, cette dernière pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes. Près de 15 000 personnes ont ainsi participé à l'une ou l'autre des activités organisées ou accueillies par la Bibliothèque en 2002-2003.

Des expositions, une dizaine par année environ, mettent en valeur tantôt des éléments des collections de la Bibliothèque, tantôt des œuvres reçues pour l'occasion et que la BNQ contribue ainsi à faire connaître au public. Les vitrines de la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice permettent par ailleurs de monter de petites expositions et celles-ci sont de plus en plus fréquentes.

La BNQ conçoit également des publications, dont certaines sont récurrentes, notamment le bulletin trimestriel *À rayons ouverts* et la *Bibliographie du Québec*. Produite mensuellement depuis 1968, cette dernière paraît désormais en version électronique. Le nombre de publications avoisine la dizaine chaque année. En 2002-2003, la Bibliothèque a vendu ou distribué gratuitement 5 865 publications, sans compter les abonnements à la *Bibliographie du Québec*.

De plus, la Direction des communications et des relations publiques produit divers dépliants et brochures d'information. Elle en a distribué 23 930 exemplaires au cours de la période 2002-2003.

Mentionnons enfin que, chaque année, entre 300 et 400 personnes visitent les différents édifices de la Bibliothèque. Il s'agit principalement d'étudiants en bibliothéconomie et en sciences de l'information ou en histoire de l'art. Des membres du personnel les guident lors de ces visites, ce qui permet la découverte des collections, des services, de l'équipement et du travail effectué par les employés (tableau 12.20).

Tableau 12.20
Publications, promotion et relations publiques

Activité	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003
			n		
Expositions organisées[1] ou accueillies par la Bibliothèque	11[2]	9	11	8	8
Participation à un salon/animation de stand lors d'un colloque ou congrès	3	5	5	4	8
Publications[3]	12	12	11	9	7
Activités culturelles dans la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice	47	51	63	47	51
Activités dans la salle Saint-Sulpice	52	72	83	54	70

1. Les expositions peuvent avoir été présentées dans les locaux de la Bibliothèque ou à l'extérieur (lors de festivals, salons du livre, congrès et autres). Celles qui ont été présentées à plus d'un endroit ne sont comptées qu'une fois. Les petites expositions de documents ou autres objets dans les vitrines de la salle de lecture de l'édifice Saint-Sulpice ne sont pas prises en compte dans le tableau 12.20.
2. Y compris une exposition virtuelle de cartes postales.
3. Y compris les coéditions.

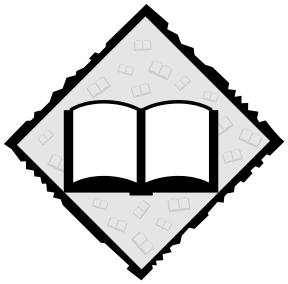

CHAPITRE **13**

LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE 1995 À 2001

Réjean Savard

Les bibliothèques publiques font face actuellement à des bouleversements sans précédent. Anne-Marie Bertrand a défini trois grandes catégories de tensions qui nuisent présentement aux bibliothèques publiques et qui menacent leur existence :

– une tension conjoncturelle de leurs moyens, à cause de difficultés financières;

– une tension fonctionnelle qui touche les collections et les services, compte tenu de l'hétérogénéité croissante du public et de ses attentes;

– une tension identitaire qui force la bibliothèque publique à se repositionner face au changement[1].

À ces tensions s'ajoute la présence massive de nouvelles technologies dont la gestion devient de plus en plus complexe pour les professionnels des bibliothèques et qui nécessitent un savoir-faire varié et approfondi. Les bibliothèques publiques du Québec ne font certes pas exception et subissent actuellement toutes ces tensions. De plus, les bibliothèques municipales québécoises doivent actuellement composer avec le problème des fusions municipales (et, dans certains cas, des « défusions »), ce qui ajoute une dose de stress supplémentaire à un processus de changement déjà particulièrement lourd.

Certains auteurs ont affirmé que des changements d'une telle envergure pouvaient avoir des répercussions importantes sur les missions et les valeurs véhiculées depuis toujours par des organismes de service public comme les bibliothèques. Audunson[2], par exemple, a observé ce phénomène dans une recherche sur le processus de changement en bibliothèque publique. D'autres auteurs ont même mis en question l'avenir de la bibliothèque dans un tel contexte de changement[3].

Il semble donc évident que les bibliothèques vivent une crise majeure qui aura nécessairement une incidence sur leur avenir. Dans ce contexte, il importe plus que jamais d'instaurer des mécanismes de veille concernant les principaux indicateurs statistiques de bibliothèques publiques. C'est dans cet esprit qu'a été écrit le présent chapitre.

1. Anne-Marie BERTRAND, *Bibliothèques territoriales. Identité et environnement*, Paris, Les Éditions du CNFPT, 1995.
2. Ragnar AUDUNSON, « Between professional field norms and environnemental change impetus. A comparative study of change processes in public libraries », *Library and Information Science Research*, vol. 21, n° 4, 1999, p. 523-552.
3. Betsy BAKER, « Can library service survive in a sea of change ? », *American Libraries*, avril 2000, p. 47-49.

Évolution des ressources

Examinons dans un premier temps l'évolution des ressources et de certains indicateurs de performance des bibliothèques publiques québécoises entre 1995[4] et 2001. Il s'agit de la dernière année pour laquelle nous disposions des statistiques des bibliothèques publiques du Québec au moment d'écrire le présent chapitre[5].

Les chiffres démontrent à première vue une progression intéressante (tableau 13.1). En ce qui concerne d'abord les ressources apportées au système (intrants), on remarque que les subventions du Québec aux bibliothèques publiques sont de 17,6 M $ à un peu plus de 37 M $, ce qui correspond à une remarquable augmentation de 110,9 % (et à 106,1 % par habitant)[6]. Il faut cependant préciser que cette somme inclut toutes les subventions du Québec, notamment les subventions spéciales accordées conformément à la Politique de la lecture. Si l'on ne considère que les subventions régulières du Ministère, cette somme doit être

Tableau 13.1
Bibliothèques publiques du Québec, évolution de 1995 à 2001

	Unité	1995	2001	Variation
				%
Ressources (intrants)				
Subventions provinciales	$	17 587 307	37 086 700[1]	110,9
Par habitant	$	2,44	5,03	106,1
Contributions municipales	$	128 038 421	141 677 621	10,7
Par habitant[2]	$	19,50	20,96	7,5
Dépenses totales	$	155 022 654	184 912 070	19,3
Par habitant	$	21,50	25,10	16,7
Livres	$	13 800 878	17 409 566	26,2
Par habitant	$	1,91	2,36	23,6
Bibliothécaires	$	300	312	—
Par 10 000 habitants	$	0,42	0,42	–
Personnel total	n	2 205	2 360	7,0
Tarification (% des municipalités)	%	44,97	55,15	22,6
Performance				
Prêts	n	36 454 944	39 813 016	9,2
Par habitant	n	5,06	5,40	6,7
Visites[3]	n	16 939 783	19 907 216	17,5
Par habitant	n	2,35	2,70	14,9
Pourcentage d'abonnés	%	30,1	30,6	1,7

1. Y compris les subventions pour appuyer les projets dans les domaines de l'informatisation, de l'animation et de l'équipement culturel. Les subventions attribuées conformément à des programmes réguliers s'élèvent à 24 021 700 $ en 2001-2002.
2. En ce qui concerne les contributions municipales, le taux par habitant a été calculé en fonction de la population desservie.
3. Pour ce qui est des villes qui ne comptabilisent pas cette statistique, une extrapolation a été calculée d'après les moyennes observées.

4. Pour faire suite à Réjean SAVARD, « L'évolution des bibliothèques publiques au Québec de 1960 à 1995 », *Les bibliothèques québécoises d'hier à aujourd'hui*, Montréal, Asted, 1998, p. 141-157.
5. Merci à Jacques Morrier, du ministère de la Culture et des Communications, de nous avoir fourni les chiffres de l'année 2001 à paraître sous peu dans *Bibliothèques publiques. Statistiques* (annuel).
6. Pour les calculs par habitant, nous avons considéré l'ensemble de la population du Québec et non pas la population ayant accès à une des bibliothèques du réseau.

ramenée à 24 021 700 $, ce qui donne une augmentation plus modeste de 36,6 %. L'augmentation par habitant, elle, est ramenée à 33,6 % (soit de 2,44 $ à 3,26 $). On peut donc affirmer que les subventions émanant de la Politique de la lecture du gouvernement ont permis aux bibliothèques publiques du Québec d'enregistrer une très bonne performance en ce qui a trait à l'augmentation des ressources financières.

En ce qui concerne la contribution des municipalités, qui couvrait un peu plus de 72 % des dépenses totales des bibliothèques en 2001, notons une faible augmentation qui correspond à peu de chose près au taux d'inflation, soit de 11,1 % de 1995 à 2001[7]. Quant aux dépenses totales, elles ont progressé de 19,3 % en six ans, ce qui est plutôt bien.

Toujours en ce qui concerne les ressources, ces augmentations de revenu ont permis d'accroître le nombre de livres dans les bibliothèques de 26,2 % (23,6 % par habitant). Le nombre de livres par habitant dans les bibliothèques publiques québécoises s'établissait donc à 2,36 en 2001 : ce ratio est le meilleur jamais atteint, mais il est encore très loin de l'objectif fixé par la Politique de la lecture de 1998, qui s'établissait à trois livres par habitant.

En ce qui concerne les performances observées dans les bibliothèques publiques du Québec (extrants), le nombre de prêts, considéré par plusieurs comme un indicateur important de la performance, n'a pas suivi le même rythme d'augmentation que celui des ressources (9,2 % globalement et seulement 6,7 % par habitant). Notons par contre que les Québécois semblent fréquenter de plus en plus leur bibliothèque publique (17,5 % d'augmentation), et ce, malgré un maigre 1,7 % d'augmentation en ce qui a trait au pourcentage d'abonnés, autre indicateur reconnu de la performance.

On constate donc un certain hiatus entre les mesures gouvernementales destinées à améliorer les performances du réseau, et les résultats obtenus : un apport de ressources supplémentaires n'entraîne pas nécessairement une augmentation proportionnellement équivalente des performances. On peut se demander pourquoi, et l'une des réponses réside peut-être dans la tarification de l'abonnement de base (le prêt de livres). Plusieurs études démontrent en effet qu'une tarification, même symbolique, a une incidence négative directe sur l'abonnement et le prêt. Le tableau 13.2 confirme cette corrélation : la moyenne des abonnés, dans les 17 villes qui réclamaient plus de 15 $ en 2001 pour l'abonnement adulte, s'établissait à 20,8, alors que cette même moyenne, dans les villes qui ne tarifaient pas, était de plus du double. Notons que, depuis cette date, certaines de ces villes ont aboli la tarification de l'abonnement.

Il est déplorable de constater ce phénomène qui va à l'encontre du Manifeste de l'Unesco à l'intention des bibliothèques[8] et malgré la Politique de la lecture visant à faire avorter cette tendance néfaste. Il faut cependant préciser que, en dépit de ce pourcentage de 55,2 % de bibliothèques qui imposent à leurs résidents un tarif pour l'abonnement, la majorité des Québécois ont encore accès gratuitement à leur bibliothèque publique, les villes plus populeuses comme Montréal et Québec ayant maintenu la politique de gratuité. En effet, la tarification touche surtout les municipalités plus petites, souvent en région, et on doit malheureusement affirmer que plus on s'éloigne des grands centres, plus on risque d'avoir difficilement accès au livre, à la lecture et à l'information. On peut penser que ce phénomène a également contribué à réduire les effets de la Politique de la lecture.

7. http://www.stat.gouv.qc.ca/princ_indic/default.htm#tab, page consultée le 15 mars 2004.
8. http://www.ifla.org/VII/s8/unesco/fren.htm, page consultée le 15 novembre 2003.

Pour avoir une autre explication de cette non-concordance entre les intrants et les extrants, on peut se demander si la très faible augmentation du nombre de bibliothécaires – qui, dans les faits, correspond à une diminution, compte tenu de l'accroissement des responsabilités générées par les changements invoqués plus tôt – n'explique pas aussi en partie cet écart entre l'apport de ressources et les résultats obtenus. On sait, en effet, que le nombre de bibliothécaires est généralement lié à la bonne performance des bibliothèques. Le tableau 13.3 confirme aussi cette relation. On y donne la liste des villes les mieux dotées en ce qui a trait au nombre de bibliothécaires professionnels. L'analyse de ce groupe par rapport aux municipalités comptant moins de bibliothécaires (ou aucun bibliothécaire) nous permet de constater le rôle important du bibliothécaire professionnel : les municipalités apparaissant au tableau 13.3 ont une moyenne de 37,7 % d'abonnés, alors que, dans les municipalités sans aucun bibliothécaire, ce pourcentage chute à 28,6 % (sous la moyenne québécoise). Même observation en ce qui a trait au nombre de prêts : tandis que les villes ayant plus de un bibliothécaire par 10 000 habitants prêtent 9,8 documents en moyenne, celles qui n'ont pas de bibliothécaire professionnel ne prêtent que 6,6 documents en moyenne.

Tableau 13.2
Principales municipalités tarifant l'abonnement aux résidants adultes (15 $ et plus) en 2001

	Population	Coût abonnement	Pourcentage d'abonnés
	n	$	%
Sainte-Foy	73 150	27,00	12,2
Grand-Mère	14 223	25,00	7,1
Waterloo	4 040	25,00	8,8
Farnham	6 044	25,00	31,3
Mont-Laurier	8 007	22,00	13,2
Drummondville	44 882	20,00	10,4
Pincourt	10 023	20,00	19,4
Terrebonne	42 214	18,00	57,7
L'Île-Perrot	9 178	17,00	13,2
Charny	10 661	15,00	25,9
La Malbaie–Pointe-au-Pic	4 918	15,00	15,1
Candiac	11 805	15,00	22,8
Beauport	74 113	15,00	18,3
Rouyn-Noranda	29 797	15,00	19,5
Cap-Rouge	14 163	15,00	35,2
Lévis	40 407	15,00	23,1
Mont-Saint-Hilaire	13 064	15,00	20,8
Pourcentage moyen d'abonnés de ces 17 villes			20,8
Pourcentage moyen d'abonnés des villes sans tarification (BPA)			41,5

Tableau 13.3
Municipalités (de 5 000 habitants et plus) comptant plus de un bibliothécaire par 10 000 habitants, 2001

Municipalité	Unité	Bibliothécaires par 10 000 habitants
Côte-Saint-Luc	n	4,709
Roxboro	n	3,900
Westmount	n	3,764
Mont-Royal	n	2,862
Pointe-Claire	n	2,425
Dorval	n	2,147
Marieville	n	1,815
Lac-Mégantic	n	1,705
Kirkland	n	1,621
Asbestos	n	1,595
Beaconsfield	n	1,472
Bois-des-Filion	n	1,404
Saint-Timothée	n	1,177
Mercier	n	1,104
Brossard	n	1,101
L'Île-Perrot	n	1,090
Saint-Laurent	n	1,064
Pourcentage moyen d'abonnés de ces 17 villes	%	37,6
Pourcentage moyen d'abonnés dans les autres villes (BPA)	%	28,6
Nombre moyen de prêts par habitant dans ces 17 villes	n	9,8
Nombre moyen de prêts par habitant dans les autres villes (BPA)	n	6,6

Notons, dans ce tableau, la présence massive des villes de l'ouest de l'île de Montréal. À l'opposé, 68 bibliothèques publiques autonomes au Québec n'ont pas accès aux services d'un bibliothécaire professionnel. Ce sont en général les plus petites municipalités[9].

Ces deux facteurs combinés – la tarification et le manque de bibliothécaires – expliquent probablement l'écart entre les ressources apportées au système et les performances observées.

Comparaison avec d'autres provinces

Afin de mieux jauger la progression du Québec en matière de lecture publique, comparons les performances québécoises à celles d'autres provinces canadiennes. Commençons par l'Ontario qui, durant la même période, a dû subir une diminution importante des subventions gouvernementales aux bibliothèques publiques décrétée par le gouvernement conservateur de Mike Harris (tableau 13.4). Élu en 1995, ce gouvernement a sabré dans les budgets de nombreux services publics, notamment en environnement où ces restrictions budgétaires ont entraîné une crise tragique d'empoisonnement de l'eau dans la ville de Walkerton.

En conséquence, malgré une situation alarmante, il faut noter ici que les dépenses totales consacrées aux bibliothèques publiques ont quand même augmenté en Ontario de 1995 à 2001 et qu'elles ont atteint 398,7 millions, soit *plus du double des dépenses québécoises en matière de bibliothèques publiques*. Il faut souligner ici l'apport des municipalités ontariennes qui ont accru leur financement de près de 28 M $ pour compenser les réductions provinciales. Cette réaction des élus illustre bien, à notre avis, l'enracinement profond de la lecture publique en Ontario qui s'appuie sur une longue tradition (on y a voté la première loi sur les bibliothèques publiques en 1887), sur un financement depuis longtemps reconnu parmi les meilleurs en Amérique du Nord et, bien entendu, sur des habitudes bien établies de fréquentation des bibliothèques. Ainsi, les citoyens ontariens disposent de 33,58 $ par habitant pour leurs bibliothèques et les Québécois, de 25,10 $, soit environ 34 % de moins. Et ce, malgré des réductions draconiennes imposées en Ontario ces dernières années.

On constate aussi que l'Ontario – déjà très en avance sur le Québec – a continué de progresser en ce qui concerne certains indicateurs, notamment le nombre absolu de livres disponibles en bibliothèque (malgré une diminution par habitant). Avec 2,62 livres par habitant contre 2,36, la performance de l'Ontario demeure nettement au-dessus de celle du Québec, et ce, malgré la Politique de la lecture adoptée en 1998 au Québec.

Par contre, la performance des bibliothèques ontariennes quant au nombre de prêts et de visites à la bibliothèque a visiblement souffert. Notons malgré tout que les bibliothèques publiques ontariennes prêtent toujours près de 65 % plus de documents par habitant et qu'elles accueillent 113 % plus de visiteurs qu'au Québec. Une explication probable de cette différence marquée tient certainement à la présence en Ontario d'un nombre important de bibliothécaires professionnels capables d'agir en médiateurs efficaces et d'animer le réseau des bibliothèques. En effet, le nombre de bibliothécaires professionnels par 10 000 habitants en Ontario est plus élevé qu'au Québec de 150 %, tandis que le personnel total est trois fois plus élevé en chiffres absolus. Il va sans dire que les indicateurs de performance ontariens sont aussi stimulés directement par l'absence totale de tarification des bibliothèques publiques, ce qui n'est pas le cas au Québec.

9. Il est surprenant d'y trouver quand même quelques villes assez importantes, dont trois de plus de 40 000 habitants : Drummondville, Granby et Châteauguay.

Tableau 13.4
Bibliothèques publiques de l'Ontario, évolution de 1995 à 2001

	Unité	1995	2001	Variation
				%
Population totale	n	10 078 326	11 250 000	...
Population desservie	n	9 996 257	10 473 151	...
		(99 2 %)	(93 1 %)	
Subventions provinciales	$	35 909 477	22 206 467	-38,2
Par habitant	$	3,56	1,97	-44,7
Contributions municipales	$	306 212 730	334 181 893	8,4
Par habitant desservi	$	30,63	29,71	-3,0
Dépenses totales	$	361 629 944	398 738 805	10,3
Par habitant	$	35,88	33,58	-6,4
Livres	n	28 775 703	31 148 566	9,9
Par habitant	n	2,86	2,62	-5,3
Prêts	n	98 417 271	99 984 750	-3,2
Par habitant	n	9,85	8,89	-9,8
Visites	n	71 929 270	64 787 650	-9,9
Par habitant	n	7,13	5,75	-19,4
Bibliothécaires	n	1207,19	1 187,71	-1,6
Par 10 000 habitants	n	1,2	1,06	-11,6
Personnel total	n	6 350,76	5 664,20	-10,8

Pour avoir un autre son de cloche, nous avons aussi comparé l'évolution des bibliothèques québécoises à celles de la Colombie-Britannique, province qui n'a pas été touchée par des compressions budgétaires conservatrices (tableau 13.5). Ici, la différence ressort nettement à l'avantage de cette dernière qui semble d'ailleurs avoir dépassé l'Ontario. Des augmentations quasi constantes de ses ressources ont en effet permis à la Colombie-Britannique d'atteindre des sommets en matière de lecture publique. On y dépense maintenant plus de 35 $ par habitant contre à peine 25 $ au Québec.

Si les collections semblent à peu près au même niveau (2,6 comparativement à 2,4), on constate une utilisation beaucoup plus importante dans la province de l'Ouest. On y prête en effet 11,8 documents par habitant (5,4 au Québec). Comment expliquer cette différence ? Elle nous semble attribuable encore une fois à la forte présence des intermédiaires que sont les bibliothécaires professionnels : 1,1 par 10 000 habitants, tandis que le Québec se contente de 0,42. À cet égard, notons que les « normes » québécoises recommandent un bibliothécaire par tranche de 6 000 habitants[10].

Disparités québécoises

Les bibliothèques publiques québécoises se caractérisent également par leur hétérogénéité au sein du réseau. Il est reconnu, par exemple, que les bibliothèques de l'ouest de l'île de Montréal sont parmi les meilleures, et que leurs performances se comparent avantageusement avec celles des meilleures bibliothèques publiques ontariennes ou de Colombie-Britannique. La conséquence logique de tout cela nous amène à penser que certaines bibliothèques sont beaucoup moins performantes, parce que moins bien dotées en

10. *Pour des bibliothèques québécoises de qualité. Guide à l'usage des bibliothèques publiques*, Montréal, Asted, 1996, p. 61.

Tableau 13.5
Bibliothèques publiques de la Colombie-Britannique, évolution de 1995 à 2001

	Unité	1995	2001	Variation
				%
Population totale	n	3 667 900	4 058 833	...
Population desservie	n	3 586 614	3 979 692	...
		(98 0 %)	(98 1 %)	
Subventions provinciales	$	8 262 479	8 944 175	8,3
Par habitant	$	2,26	2,20	-2,7
Contributions municipales	$	97 119 526	120 191 073	23,8
Par habitant desservi	$	27,08	30,20	11,5
Dépenses totales	$	115 883 632	142 442 136	22,9
Par habitant	$	31,59	35,09	11,1
Livres	n	9 346 609	10 372 058	11,0
Par habitant	n	2,55	2,56	0,4
Prêts	n	40 678 250	47 798 176	17,5
Par habitant	n	11,09	11,78	6,2
Bibliothécaires	n	412	443	7,5
Par 10 000 habitants	n	1,12	1,09	-2,7
Personnel total	n	1 784	2 023	13,4

personnel et en collections. Qu'en est-il ? Pour répondre à cette question, nous avons constitué un classement des meilleures et des pires bibliothèques selon certains critères[11].

Prenons d'abord les ressources disponibles, à commencer par les contributions municipales. Cette statistique illustre bien l'hétérogénéité dont nous parlions plus tôt, puisqu'elle varie de 3,22 $ à 103,00 $ par habitant en 2001, la moyenne étant de 24,13 $. Le tableau 13.6 donne le classement des municipalités des deux extrêmes, selon la contribution par habitant qu'elles accordent à leur bibliothèque publique. Cela confirme l'hypothèse déjà émise, puisque plus de la moitié des meilleures contributions se cantonne dans des municipalités de l'ouest de Montréal. Notons, dans la liste de droite, plusieurs municipalités (certaines sont maintenant fusionnées) de plus de 70 000 habitants qui auraient certainement pu consentir un plus grand effort : Charlesbourg, Sherbrooke, Saint-Hubert, Sainte-Foy et Beauport.

En ce qui concerne les ressources documentaires, le tableau 13.7 donne la liste des municipalités des deux extrêmes quant au nombre de livres par habitant. Encore une fois, les municipalités de l'ouest de l'île de Montréal se distinguent, tandis que d'autres s'illustrent par leur indigence en matière d'accès au livre pour tous.

Enfin, parmi les indicateurs considérés par plusieurs bibliothécaires comme déterminants dans la performance des bibliothèques, l'espace disponible en est un qui soulève de nombreux débats : on peut se demander en effet si, à l'ère d'Internet et des réseaux d'information virtuels, une bibliothèque a encore besoin d'un espace physique important. Selon le tableau 13.8, il faut à tout le moins que l'espace d'accueil soit assez grand pour faire lire le public : on note que les villes qui disposent de plus de 75 mètres carrés par 1 000 habitants (à

11. Les bibliothèques autonomes seulement, ce qui exclut les bibliothèques affiliées aux CRSBP.

Tableau 13.6
Contributions municipales par habitant (municipalités de 5 000 habitants et plus), 2001

Municipalités contribuant le plus (>35 $)		Municipalités contribuant le moins (<35 $)	
Municipalité	Contribution	Municipalité	Contribution
	$		$
Côte-Saint-Luc	103,03	Shawinigan	14,84
Westmount	82,53	Lac-Brome	14,69
Pointe-Claire	80,26	Charlesbourg	14,31
Mont-Royal	61,68	Notre-Dame-du-Mont-Carmel	14,23
Beaconsfield	60,18	Sainte-Marie	13,99
Dorval	54,61	Saint-Nicolas	13,92
Roxboro	49,00	Charny	13,85
Kirkland	44,04	Saint-Constant	13,82
Saint-Antoine	40,54	Saint-Amable	13,65
Vaudreuil-Dorion	39,22	Pincourt	13,49
Saint-Jean-sur-Richelieu	39,09	Thetford Mines	13,40
Brossard	38,19	Notre-Dame-de-l'Île-Perrot	13,38
Port-Cartier	37,43	Bellefeuille	13,37
Rosemère	36,71	Repentigny	13,34
Saint-Lambert	35,64	Sherbrooke	13,32
…	…	Saint-Hyacinthe	13,06
…	…	Chambly	12,74
…	…	Saint-Hubert	11,80
…	…	Buckingham	11,72
…	…	Beauharnois	11,39
…	…	Grand-Mère	11,35
…	…	Sainte-Foy	11,26
…	…	Rock-Forest	10,91
…	…	Beauport	10,89
…	…	Bromont	10,70
…	…	Amqui	10,44
…	…	La Malbaie–Pointe-au-Pic	10,17
…	…	Roberval	9,95
…	…	Sainte-Adèle	8,46
…	…	Louiseville	7,91
…	…	Shawinigan-Sud	7,35
…	…	Farnham	6,62

gauche dans le tableau 13.8) prêtent plus de volumes (8,05) que celles qui ont 35 mètres carrés par 1 000 habitants et moins (6,4). Elles accueillent aussi plus de visiteurs : 4,36 contre 3,15. Enfin, elles affichent un pourcentage d'abonnés plus élevé : 34,2 contre 26,2.

Une vision d'ensemble

Pour permettre de relativiser davantage ces premières analyses, jetons maintenant un coup d'œil sur l'ensemble du réseau canadien en prenant l'année 2000 pour référence (tableau 13.9). Où se situaient les bibliothèques publiques du Québec ? Sur huit indicateurs comparables, elles se classent généralement dans la queue du peloton. En ce qui concerne les dépenses totales en matière de bibliothèques publiques, par exemple, le Québec arrive au sixième rang sur neuf, avec 25,42 $ par habitant, en dessous de la moyenne de 27,10 $. En septième position, on trouve le Manitoba (23,95 $ par habitant), en huitième place le Nouveau-Brunswick (20,06 $ par habitant) et, enfin, Terre-Neuve-et-Labrador (16,87 $ par habitant) qui, depuis des années, arrive toujours en dernier ou presque dans ce genre d'étude comparative.

De plus, on constate que, malgré les efforts consentis depuis plusieurs années, la position du Québec par rapport aux autres

provinces canadiennes ne s'est pas améliorée : en 1987, la commission Sauvageau, chargée d'étudier la piètre situation des bibliothèques publiques québécoises, y allait du même exercice de classement des provinces[12]. Quelle était la position du Québec par rapport à maintenant ? Le tableau 13.10 démontre qu'elle ne s'est pas vraiment améliorée. Quant aux dépenses totales par habitant, le Québec est passé du cinquième au sixième rang, sur les neuf provinces pour lesquelles nous avons accès à ces statistiques. En ce qui concerne le nombre de bibliothécaires, le Québec est passé du sixième au huitième rang sur dix.

Il est décevant aussi de constater que le Québec n'a pas amélioré sa position en ce qui a trait au nombre de livres par habitant, indicateur pour lequel il se classe neuvième sur dix, et ce, malgré la Politique de la lecture. Notons que, en ce qui a trait à cet indicateur important, même Terre-Neuve-et-Labrador dépasse le Québec, le Nouveau-Brunswick étant ici le retardataire.

Megapress/Mauritius

Tableau 13.7
Livres par habitant (municipalités de 5 000 habitants et plus), 2001

Bibliothèques municipales ayant le plus de livres par habitant (>4,5)		Bibliothèques municipales ayant le moins de livres par habitant (<2)	
Municipalité	Nombre	Municipalité	Nombre
	n		n
Roxboro	8,99	Repentigny	1,98
Mont-Royal	8,17	Granby	1,95
Farnham	7,80	LaSalle	1,93
Westmount	7,29	Laval	1,93
Pointe-Claire	6,89	Saint-Jérôme	1,91
Saint-Rémi	6,19	Chicoutimi	1,83
Marieville	5,62	Sainte-Foy	1,82
Candiac	5,45	Drummondville	1,74
Sillery	5,03	Saint-Hubert	1,67
Saint-Lambert	4,92	Sherbrooke	1,61
Mont-Laurier	4,82	Gatineau	1,58
Bécancour	4,58	Mascouche	1,56
Saint-Jean-sur-Richelieu	4,55	Longueuil	1,56
…	…	Charlesbourg	1,49
…	…	Sainte-Adèle	1,41
…	…	Sainte-Marie	1,41
…	…	Beauport	1,09
…	…	Rock Forest	1,03
…	…	Shawinigan-Sud	0,92

12. *Les bibliothèques publiques. Une responsabilité à partager*, rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec, Québec, 1987, p. 55.

Tableau 13.8
Espace disponible des bibliothèques municipales, en mètres carrés par 1 000 habitants (municipalités de 10 000 habitants et plus), 2001

Bibliothèques municipales ayant le plus d'espace physique (>75)		Bibliothèques municipales ayant le moins d'espace physique (<36)	
Municipalité	Espace	Municipalité	Espace
	m²		m²
Saint-Basile-le-Grand	6 251,47	Joliette	35,69
Rock Forest	180,68	Deux-Montagnes	35,42
Amos	120,16	Rosemère	35,34
Thetford Mines	111,82	Varennes	34,50
Saint-Romuald	104,02	Saint-Eustache	33,95
Outremont	100,74	Vanier	33,65
Dorval	99,02	Magog	33,10
Sorel	98,25	Sherbrooke	32,78
Mont-Royal	96,48	Laval	32,32
Côte-Saint-Luc	96,30	Aylmer	31,95
Saint-Lambert	93,94	Candiac	31,34
Westmount	93,78	Sept-Îles	31,04
Pointe-Claire	89,19	Verdun	30,89
Val-d'Or	85,20	Gatineau	30,80
Bécancour	83,99	Loretteville	30,21
Matane	83,14	Charny	29,83
Québec	81,18	Pincourt	29,53
Anjou	79,81	Montréal-Nord	29,36
Saint-Léonard	77,05	Jonquière	28,38
…	…	Sainte-Catherine	27,83
…	…	Beauport	27,46
…	…	Saint-Laurent	26,64
…	…	Le Gardeur	24,92
…	…	Sainte-Foy	20,85
…	…	Charlesbourg	20,37
…	…	Saint-Lazare	20,37
…	…	Sainte-Julie	20,10
…	…	Shawinigan-Sud	17,96
…	…	Saint-Constant	16,87
…	…	Longueuil	16,10
…	…	Saint-Hubert	15,71
…	…	Châteauguay	13,18

Tableau 13.9
Bibliothèques publiques du Québec en regard des autres provinces canadiennes, 2000

	Unité	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouveau-Brunswick	Nouvelle-Écosse	Île-du-Prince-Édouard	Manitoba
Population totale	n	512 930	738 133	939 222	138 514	1 091 942
Population desservie	n	512 930	527 188	908 007	138 514	924 675
	%	100 0	71 4	96 7	100 0	84 7
Subventions provinciales	$	7 062 700	9 637 304	9 963 000	2 112 800	4 359 628
	%	81 6	65 1	39 8	..	16 7
Par habitant	$	13,77	13,06	10,61	15,25	3,99
Contributions municipales	$	150 000	4 323 368	13 084 831	..	19 886 888
Par habitant desservi	$	0,29	8,20	14,41	..	21,51
Dépenses totales	$	8 654 746	14 807 218	25 005 882	..	26 156 507
Par habitant	$	16,87	20,06	26,62	..	23,95
Livres	n	1 300 000	1 520 970	2 740 099	399 272	2 726 328
Par habitant	n	2,53	2,06	3,02	2,88	2,50
Prêts	n	1 607 338	3 095 407	6 332 114	815 575	8 011 830
Par habitant	n	3,13	4,19	6,74	5,89	7,34
Bibliothécaires par 10 000 habitants	n	14,0	39,0	80,9	7,0	42,0
		(0 27)	(0 53)	(0 86)	(0 51)	(0 39)
Personnel total par 10 000 habitants	n	85,0	229,8	431,6	72 0	626,0
		(1 66)	(3 11)	(4 60)	(5 20)	(5 73)

	Unité	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec	Moyenne
Population totale	n	990 237	2 879 743	4 058 833	11 669 344	7 363 111	...
Population desservie	n	988 737	2 773 867	3 979 692	10 824 494	6 743 958	...
	%	99 9	96 3	98 1	92 8	91 6	92 4 (7/9)
Subventions provinciales	$	5 966 356	13 001 910	10 902 234	22 143 604	32 710 800	...
	%	18 0	15 6	7 5	5 7	17 5	29,7
Par habitant	$	6,03	4,52	2,69	1,89	4,44	7 62 (7/10)
Contributions municipales	$	..	56 132 618	120 191 073	321 897 398	134 821 411	...
Par habitant desservi	$	..	20,24	30,20	28,61	19,99	17 93 (5/8)
Dépenses totales	$	33 093 738	83 224 169	142 442 136	391 305 298	187 152 206	...
Par habitant	$	33,42	28,90	35,09	33,53	25,42	27 1 (6/9)
Livres	n	3 284 365	8 073 187	10 372 058	31 629 656	16 767 998	...
Par habitant	n	3,32	2,80	2,56	2,71	2,28	2 67 (9/10)
Prêts	n	11 198 780	28 851 158	47 798 176	95 249 619	40 241 920	...
Par habitant	n	11,31	10,02	11,78	8,16	5,47	7 40 (8/10)
Bibliothécaires par 10 000 habitants	n	92,0	176,1	443,0	1205,1	304,0	...
		(0 93)	(0 61)	(1 09)	(1 03)	(0 43)	0 67 (8/10)
Personnel total par 10 000 habitants	n	638,5	1318,0	2023,0	6018,8	2350,0	...
		(6 45)	(4 58)	(4 98)	(5 16)	(3 19)	4 47 (8/10)

Tableau 13.10
Évolution de la position comparée du Québec au Canada quant à son réseau de lecture publique (analyse par habitant)

Indicateur	Rang en 1987	Rang en 2001
Population desservie	7/9	7/9
Subventions provinciales	7/9	7/10
Contributions municipales	5/9	5/8
Dépenses totales	5/9	6/9
Livres	9/9	9/10
Prêts	8/9	8/10
Bibliothécaires	6/6	8/10

Conclusion

Étant donné que le Québec se targue d'être la province canadienne la plus ouverte à la culture, avouons que les chiffres concernant les bibliothèques sont quelque peu troublants. Même si les statistiques des dernières années dénotent une amélioration des intrants, la comparaison avec l'Ontario et la Colombie-Britannique illustre que cette avancée est tout à fait relative. Le tableau 13.10 démontre aussi que, par rapport aux autres provinces, le Québec n'a pas réellement progressé depuis le rapport de la commission Sauvageau, en 1987.

Il n'est donc pas étonnant de voir que les habitudes de lecture des Québécois sont à la baisse, selon une récente étude : 38 % de femmes et 58 % d'hommes avouent maintenant ne jamais lire de livres[13].

Le Québec ne semble toujours pas avoir compris l'importance d'un bon réseau de lecture publique dans la société du savoir. Le coût des bibliothèques est souvent perçu comme une dépense, alors qu'il s'agit en fait d'un investissement. Par rapport à d'autres services publics, le Québec investit toujours beaucoup moins dans les bibliothèques publiques (tableau 13.11).

Il est évident que le Québec n'a pas pu rattraper le retard accumulé sur le plan de la lecture publique : on sait que, pendant longtemps, le développement de ce secteur de la culture a fait l'objet d'une obstruction systématique de la part du clergé d'abord, puis d'une classe politique conservatrice (le « duplessisme »), selon laquelle la lecture était réservée à l'élite et n'était pas essentielle au développement social. On se demande parfois s'il ne subsiste pas quelque relent de cet anti-intellectualisme au Québec.

Tableau 13.11
Investissements par habitant pour certaines dépenses publiques

	Québec	Ontario	Colombie-Britannique
		$	
Santé[1] (2002-2003)	2 145	2 297	2 684
Éducation[2] (2003)	2 231	2 071	2 219
Services de police[3] (2003)	217	215	..
Culture[4] (2000)	229	177	..
Bibliothèques publiques (2001)	25	34	35

1. « Le mauvais état de santé de Montréal », Chambre de commerce du Montréal métropolitain, [En ligne :] www.ccmm.qc.ca (page consultée le 25 mars 2004).
2. Conseil des statistiques canadiennes sur l'éducation, *Indicateurs de l'éducation au Canada*. rapport du programme d'indicateurs pancanadiens de l'éducation, 2003, [En ligne :] http ://www.cesc.ca/pceipF.html.
3. Bryan MYLES, « Le Québec est la province qui dépense le plus pour sa police », *Le Devoir*, 21 décembre 2003, p. A-7.
4. « Les dépenses publiques en culture depuis 10 ans », *Survol. Bulletin de la recherche et de la statistique*, n° 9, octobre 2003.

13. Stéphane BAILLARGEON, « Vous êtes pas tannés de ne pas lire, bande de caves ! », *Le Devoir*, samedi 7 mars 2004, p. F-1 et F-2.

Nos gouvernements font pourtant l'éloge de la société du savoir dans laquelle nous entrons, et pour laquelle il faut « être prêt ». Comment peut-on penser que les Québécois seront prêts à concurrencer les autres sociétés dans ce monde du savoir si leurs compétences à l'écrit et à la lecture sont si pauvres ? On sait que, dans certains quartiers de Montréal, le taux d'analphabétisme atteint presque 25 % de la population.

Le réseau de lecture publique peut constituer une stratégie fondamentale pour permettre à une société de tirer son épingle du jeu dans la société de l'information. Le récent sommet mondial sur la société de l'information l'a bien démontré. Certains pays comme la Finlande, dont la taille et la population peuvent se comparer à celles du Québec, font des bibliothèques publiques le pilier de leur stratégie d'accès à la société de l'information. L'Unesco appuie depuis plusieurs années un manifeste sur la bibliothèque publique qui en fait la « principale clé d'accès au savoir[14] ». Ce manifeste est publié en 24 langues et appuyé par les gouvernements de plusieurs pays. Dans d'autres pays, les municipalités se mobilisent pour développer la lecture de leurs citoyens et créent, comme en France, une association des Villes-Lecture[15].

Tableau 13.12
Statistiques principales des bibliothèques publiques, Québec, 1997-2001

	Unité	1997	1998	1999	2000	2001	Variation annuelle moyenne
							%
Bibliothèques	n	974	971	960	964	971	-0,1
Bibliothèques publiques autonomes	n	162	162	162	165	165	0,5
CRSBP[1]	n	11	11	11	11	11	—
Bibliothèques publiques affiliées	n	799	796	785	786	793	-0,2
Bibliothèques spécialisées[2]	n	2	2	2	2	2	—
Usagers	k	2 036,8	1 980,6	2 031,6	2 057,2	2 071,3	0,4
Livres[3]	k	14 586,1	14 868,4	16 031,1	16 805,1	17 409,6	4,5
Prêts	k	39 893,3	36 611,4	39 489,5	40 280,1	39 813,0	-0,1
Employés (ETC)	n	2 256	2 250	2 285	2 350	2 360	1,1
Bibliothécaires	n	318	303	304	304	312	-0,5
Revenus	k$	165 772,5	157 754,2	166 920,1	179 306,1	184 884,1	2,8
Contributions municipales	k$	129 995,5	124 736,2	129 076,8	134 821,4	141 677,6	2,2
Subventions du MCCQ[4]	k$	21 195,5	17 657,8	21 810,3	24 864,7	24 021,7	3,2
Autres revenus	k$	14 581,5	15 360,2	16 033,1	19 620,0	19 184,8	7,1
Dépenses	k$	165 350,6	157 446,1	166 302,1	179 206,6	184 912,1	2,8
Ressources humaines	k$	90 324,2	89 187,5	91 207,9	95 166,7	99 151,5	2,4
Ressources documentaires	k$	29 059,7	24 058,2	27 576,0	30 616,7	31 417,0	2,0
Autres	k$	45 966,7	44 200,3	47 518,2	53 423,2	54 343,6	4,3

1. Centres régionaux de services aux bibliothèques publiques.
2. Comprend La Magnétothèque et la bibliothèque de l'Institut Nazareth et Louis-Braille.
3. Les collections locales développées par les bibliothèques affiliées au CRSBP sont incluses à compter de 1999.
4. Sont exclues les subventions destinées aux projets dans les domaines de l'informatisation, de l'animation, de la formation de l'équipement culturel.

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Statistiques des bibliothèques publiques, de 1997 à 2001*.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

14. www.ifla.org/VII/s8/unesco/fren.htm.
15. http://www.lecture.org/chartevl.html.

Tableau 13.13
Indicateurs des bibliothèques publiques, Québec, 1997-2001

	Unité	1997	1998	1999	2000	2001	Variation annuelle moyenne
							%
Bibliothèques par 100 000 habitants[1]	n	13,4[r]	13,3	13,1	13,1	13,1	-0,5
Proportion de la population desservie[1]	%	90,0[r]	89,5[r]	89,3[r]	91,7	91,4	0,4
Livres par 100 000 habitants[1]	n	200 507[r]	203 789[r]	218 905[r]	228 423	235 360	4,1
Usagers par 100 000 habitants[1]	n	27 999[r]	27 147[r]	27 741[r]	27 963	28 002	—
Prêts par 100 000 habitants[1]	n	548 389[r]	501 804[r]	539 230[r]	547 505	538 233	-0,5
Employés par bibliothèque	n	2,3	2,3	2,4	2,4	2,4	1,2
Revenus par habitant[2]	$	25,32	24,15	25,54	26,59	27,35	1,9
Dépenses par habitant[2]	$	25,26	24,11	25,44	26,57	27,36	2,0

1. Les données sur la population du Québec proviennent du tableau *Mouvement de la population (population totale, décès, migration nette), Québec, 1971-2003*, consultable sur le site Internet de l'Institut de la statistique du Québec.
2. Calculé sur la base de la population desservie.

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, *Statistiques des bibliothèques publiques*, de 1997 à 2001.
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le virtuel et les nouvelles technologies à eux seuls ne permettront pas à une société de faire face adéquatement aux défis de la société de l'information. La prémisse consiste à amener le public à lire davantage et à s'informer mieux, ce que des bibliothèques publiques bien dotées et bien organisées peuvent faire à merveille.

Références

BERNIER, Gaston, « Les ressources documentaires des bibliothèques publiques de demain », *Documentation et bibliothèques,* vol. 46, nº 4, octobre-décembre 2000, p. 173-178.

Les bibliothèques publiques. Une responsabilité à partager, rapport de la Commission d'étude sur les bibliothèques publiques du Québec, Québec, 1987.

BOISVERT, Denis, « La spécificité des bibliothèques publiques du Québec », *Documentation et bibliothèques,* vol. 39, nº 4, octobre-décembre 1993, p. 191-196.

BROPHY, Peter, *The library in the twenty-first century. New services for the information age*, Londres, Library Association, 2001.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES ASSOCIATIONS DE BIBLIOTHÉCAIRES ET DE BIBLIOTHÈQUES, *Les services de la bibliothèque publique. Principes directeurs de l'IFLA-Unesco*, Paris, Association des bibliothécaires français, 2002.

Libraries @ the heart of the information society. Proceedings of the IFLA Pre-World summit conference, Genève, 3-4 novembre 2003.

SÉGUIN, François, « Les bibliothèques publiques nord-américaines interpellées par la nouvelle donne informationnelle », *Argus,* vol. 23, nº 1, janvier-avril 1994, p. 6-10.

Toward equality of access. The role of public libraries in addressing the digital divide, Bill and Melinda Gates Foundation, 2003, [En ligne :]

TYCKOSON, David A., « Of the people, for the people. Public libraries serve democracy », *American Libraries*, vol. 31, nº 4, 2000, p. 40-41.

CHAPITRE **14**

LES BIBLIOTHÈQUES DES COLLÈGES PUBLICS QUÉBÉCOIS EN 2003

Marcel Lajeunesse et Daniel Morin

La situation en 2003

Nous observons l'évolution des bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) du Québec depuis la mise en place de cet ordre d'enseignement à la fin des années 1960, et nous avons publié le résultat de nos études sur ce sujet en plusieurs articles dans des revues spécialisées en bibliothéconomie *(Documentation et bibliothèques* et *Argus)* en 1986, 1994 et 2000, de même que dans la revue *Pédagogie collégiale* en 2001.

Il s'agit, dans la présente étude, de mesurer – grâce à un certain nombre d'indicateurs concernant les collections – les services offerts et les budgets en 2003, de même que les changements intervenus au cours des dernières années, en mettant en exergue les données de la dernière décennie (1992 – 1999 – 2003).

La méthodologie

Les données retenues pour l'étude

Concernant l'année scolaire 2002-2003, nos données proviennent de trois sources : l'*Annuaire* de la Fédération des cégeps, le ministère de l'Éducation et le questionnaire qui a été envoyé à chaque établissement. Les budgets des cégeps ont été obtenus du ministère de l'Éducation et les données sur la clientèle (cégépiens et enseignants) ont été tirées des annuaires de la Fédération. Nos données recouvrent cinq secteurs :

1. Fonds documentaires : monographies, périodiques, logiciels, documents audiovisuels;
2. Services offerts : fréquentation, prêts, heures d'ouverture, places assises;
3. Personnel : bibliothécaires, autres professionnels, techniciens et personnel de soutien;
4. Utilisateurs : cégépiens et professeurs;
5. Données financières.

Le taux de réponse

Nous avons procédé par questionnaire, avec les mêmes questions utilisées lors des collectes précédentes dans les décennies 1980 et 1990. Le taux de réponse relatif à la présente étude a été de 91 %, soit 41 sur les 45 bibliothèques retenues dans notre population. Ont été exclus les quelques cégeps qui ont un contrat d'association avec une université, tels Champlain (Bishop's) et Rouyn-Noranda (Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue).

Le traitement des données

Les données ont été traitées à l'aide du programme SPSS. Le lecteur attentif notera que la procédure de traitement des données manquantes fait en sorte que les données obtenues par division (proportion, par personne, pourcentage, etc.) sont calculées uniquement à partir des cas où les deux chiffres attendus sont disponibles. Ainsi,

la proportion des budgets d'acquisition de logiciels par rapport au budget total d'acquisition n'est calculée que si le questionnaire porte la mention d'un montant d'argent alloué aux logiciels. L'absence de réponse entraîne donc l'exclusion du calcul de cette donnée pour l'établissement concerné. Le fait que les acquisitions ne soient pas différenciées dans certains établissements a donc pu entraîner des distorsions. Ces petites zones grises sont le lot du chercheur.

Différentes analyses ont été effectuées sur les données afin d'en présenter une vue sous des angles variés. Elles sont de trois types : les moyennes sur les données de base, les moyennes sur des données regroupées, les proportions entre les données. Nous avons aussi pondéré certaines données financières selon les variations de l'indice des prix à la consommation en utilisant les chiffres de Statistique Canada.

Les collections

Les monographies

Une bibliothèque de collège met à la disposition de ses utilisateurs, cégépiens et professeurs, la documentation la plus récente et la plus pertinente dont ils ont besoin pour atteindre leurs objectifs d'apprentissage et d'enseignement. Il est normal que l'on se penche au premier chef sur les collections qui doivent être en adéquation avec les programmes d'études du collège (tableau 14.1).

En 2003, la moyenne des volumes par bibliothèque s'établissait à 71 983, tandis qu'elle était de 70 406 en 1999. Nous observons une grande variation dans les collections de l'ensemble des cégeps québécois : en 2003, la plus petite bibliothèque possédait 23 000 volumes, alors que la plus importante en contenait 134 000. On peut dire qu'entre 1999 et 2003, la collection d'une bibliothèque de collège s'est accrue en moyenne de seulement 364 volumes par année, alors que l'augmentation annuelle de 1992 à 1999 était de 491 volumes. Compte tenu de la production éditoriale des maisons d'édition d'ici et de l'étranger, ce chiffre est très faible. N'oublions pas qu'au tournant des années 1980, la bibliothèque de collège ajoutait en moyenne 1 187 volumes par an et plus de 800 dans la seconde moitié de la décennie 1980. Depuis une génération, la baisse d'acquisition de nouveaux volumes est continue, et elle constitue une tendance lourde.

Une donnée en particulier a attiré notre attention comme facteur susceptible d'entraîner des erreurs dans la perception des tendances établies au moyen de nos indicateurs de performance. Il s'agit de la clientèle étudiante. Jusqu'à notre dernière étude, réalisée en 1999, la clientèle étudiante a toujours été ascendante. En 1992, nous comptions en moyenne 3 126 cégépiens par collège, 3 196 en 1999, tandis que la hausse s'essoufflait. En 2003, nous en trouvons 2 814, soit une baisse considérable de 12,8 % dans notre échantillonnage par rapport à 1999. Cette baisse du nombre de cégépiens oblige à une analyse plus poussée de toutes nos présentations de données par personne. Ainsi, malgré une hausse d'à peine 2,24 % du nombre de monographies, le nombre de monographies par cégépien passe de 27 en 1999 à 35 en 2003. Quant au montant

Tableau 14.1
Monographies

	Nombre de monographies	Accroissement annuel	Monographies par cégépien	Budget d'acquisition de monographies par cégépien
	n			$
1992	66 968	...	28,0	15,77
1999	70 406	491	27,0	12,95
2003	71 983	364	35,1	20,70

par personne consacré aux monographies, qui passe de 12,95 $ en 1999 à 20,70 $ en 2003, il n'est que le reflet amplifié d'une augmentation, par ailleurs assez remarquable, de près de 22 % de ce budget qui passe de 36 764 $ en 1999 à 44 801 $ en 2003.

Le lecteur attentif notera que cet effort financier, en hausse de 22 %, ne se concrétise pas dans une hausse du nombre de monographies en collection. Dans le cadre de bibliothèques gérées selon les règles établies, un élagage sérieux de ces collections vieillissantes aurait été la seule explication acceptable de cette réalité. En l'absence d'une information plus approfondie, toutes les questions relatives à l'élagage doivent rester ouvertes.

Les périodiques

Les périodiques représentent une autre portion fort importante des collections des bibliothèques. Ils constituent les pourvoyeurs de l'information la plus récente sur des questions ou des domaines donnés. Ils complètent et ils actualisent l'information contenue dans les monographies. Contrairement aux bibliothèques universitaires où les périodiques constituent le cœur des collections, soit environ 80 % de toutes les acquisitions, la collection de périodiques dans la bibliothèque collégiale doit avant tout étayer le mieux possible les collections de monographies (tableau 14.2).

De 300 périodiques en moyenne par bibliothèque en 1992, on est passé à 236 en 1999, puis à 217 en 2003. On observe que le budget d'acquisition des périodiques a été maintenu au cours des quatre dernières années, ce qui illustre bien la hausse intervenue dans les coûts d'abonnement des périodiques scientifiques.

Les périodiques numériques qu'on ne trouvait pas dans les bibliothèques de collège en 1992 y ont fait leur entrée en 1999 avec une moyenne de 12,7 par bibliothèque. En 2003, leur nombre a atteint une moyenne de 152 par établissement. C'est un ajout à la documentation périodique qu'on doit prendre en compte et qui gagnera en importance au cours des prochaines années.

Bibliothèque nationale du Québec

Tableau 14.2
Périodiques

	Nombre d'abonnements	Cégépiens par abonnement	Budget d'acquisition	Budget d'acquisition par cégépien
	n		$	
1992	300	12,6	17 630	6,75
1999	236	9,0	19 168	6,34
2003	217	9,5	19 850	8,56

La documentation audiovisuelle et les logiciels

Quant à l'acquisition de documentation audiovisuelle et de logiciels documentaires, nous devons conclure que les données demeurent constantes au cours des années (tableau 14.3).

En 2003, une bibliothèque de collège dépensait en moyenne 76 794 $ pour ses acquisitions de documentation de toute nature, avec des variations allant de 17 000 $ à 166 000 $. Faisant suite à des baisses pendant quelques décennies, le montant affecté aux acquisitions en 2003 (76 794 $) reflète une augmentation de 15,4 % par rapport à celui de 1999 qui s'établissait à 66 552 $, soit une augmentation de 15,4 %, alors que l'indice d'inflation de Statistique Canada (IPC – Loisirs, formation et culture) était de 6,5 % relativement aux quatre années allant de 1999 à 2003. Notons ici encore que la baisse de 12,8 % de la clientèle étudiante fait artificiellement gonfler le montant par personne qui grimpe à 34,26 $ (tableau 14.4).

Les services offerts

La fréquentation

Nous avions observé pour la première fois en 1999 une baisse de la fréquentation de la bibliothèque et nous nous demandions alors si cette tendance allait se maintenir, voire s'amplifier avec les années. La fréquentation moyenne annuelle d'une bibliothèque de collège, qui était de 248 830 en 1992, passe à 239 418 en 1999 et à 199 463 en 2003 (tableau 14.5).

Pour pouvoir estimer la valeur de cette fréquentation, il faut la mettre en relation avec la clientèle étudiante qui fréquente ces bibliothèques. De 1992 à 1999, en dépit d'une hausse de 2,2 % de la clientèle étudiante, nous observons une baisse de 3,78 % de la fréquentation, tandis que, de 1999 à 2003, la diminution atteint 20 %.

La donnée par personne nous offre un tout autre éclairage de la situation : à une baisse inquiétante de 9,8 % en ce qui concerne les entrées à la bibliothèque par cégépien, de 1992 à 1999, succède une faible baisse de 1 % de 1999 à 2003, en raison du recul du nombre de cégépiens en 2003. Nous

Tableau 14.3
Acquisition de documentation audiovisuelle et de logiciels

	Documentation audiovisuelle	Logiciels
	$	
1992	6 299	10 213
1999	6 278	4 756
2003	6 700	5 443

Tableau 14.4
Budget de l'ensemble des acquisitions

	Budget total d'acquisition	Budget d'acquisition par cégépien
	$	
1992	67 307	26,16
1999	66 552	23,19
2003	76 794	34,26

Tableau 14.5
Données sur la fréquentation de la bibliothèque

	Fréquentation		Entrées par cégépien	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation
	n	%	n	%
1992	248 830	...	84,3	...
1999	239 418	-3,8	75,6	-9,8
2003	199 463	-20,0	75,0	-1,0

devons quand même prendre en compte que cette faible réduction d'entrées par cégépien de 1 %, constatée entre 1999 et 2003, fait suite à deux baisses importantes constatées sur ce point depuis 20 ans, soit 10,5 % entre 1983 et 1992, et 9,8 % entre 1992 et 1999.

Il serait imprudent, à la lumière des données colligées en 2003, de conclure à une baisse de fréquentation des bibliothèques dans l'avenir. Force nous est de constater que les méthodes de travail des cégépiens se modifient et que l'Internet, par exemple, contribue à leur fournir une bonne partie de la documentation nécessaire à leurs travaux en particulier et à leurs études d'une manière plus générale. Mais quelle est la qualité de cette information ? Est-il possible de penser que la bibliothèque – par l'intégration des technologies de l'information et des communications, par de véritables programmes de formation à l'information qui en sont le corollaire et, surtout, par l'action du personnel professionnel qui devrait dispenser ces programmes en relation avec les professeurs – soit vue de nouveau par les cégépiens comme l'instrument de confiance en matière d'accès à l'information et à la documentation ?

Le nombre de places assises

Outre qu'elle est un service à la formation, la bibliothèque est aussi un lieu physique à la disposition de ses utilisateurs. En 1992, un collège dispose en moyenne de 362 places pour accommoder 3 126 cégépiens. En 1999, on trouve 380 places pour 3 196 cégépiens et, enfin, en 2003, 337 places pour une population de 2 814 cégépiens (tableau 14.6).

S'il est un point sur lequel les cégeps se classent bien, c'est celui du nombre de places offertes à leurs cégépiens. Les dernières normes américaines (1994) pour les *community colleges* recommandent un minimum de 10 % de la clientèle étudiante, et on peut avancer que les collèges québécois répondent à ces normes minimales américaines.

En ce qui a trait au rapport entre le nombre d'entrées annuelles et le nombre de places assises, nous constatons une baisse graduelle entre 1992 et 2003. En effet, de 697 en 1992, ces entrées passent à 657 en 1999 et à 617 en 2003, ce qui amène à conclure qu'une moins grande pression existe relativement à l'occupation de l'espace en bibliothèque au cours des dernières années.

Le prêt de documents

Si la fréquentation est un élément de premier plan pour évaluer l'utilisation de la bibliothèque, le prêt des documents en est un autre, et ce, depuis longtemps, pour approfondir la connaissance de cette utilisation. À l'instar d'autres types de bibliothèques, la bibliothèque de collège prête des documents et elle collige des statistiques concernant ces prêts.

Tableau 14.6
Données sur la capacité d'accueil

	Places assises	Ratio places/ cégépien	Cégépiens/ place assise	Entrées par place assise
	n	%	n	
1992	362	13,4	8,7	697
1999	380	12,9	9,1	657
2003	337	12,3	10,6	617

Si l'on jette un regard sur une période plus longue du fonctionnement des bibliothèques de collège, nous remarquons que le nombre de prêts est demeuré relativement stable de 1976 à 1992 (47 401 en 1976, 48 428 en 1983 et 50 038 en 1992). C'est vraiment entre 1992 et 2003 que nous observons une véritable rupture. De 1992, où l'on notait un total de 50 038 prêts, nous passons à 34 784 en 1999, soit une baisse de 30,5 % et, enfin, de 34 784 à 24 348 en 2003, soit une nouvelle réduction de 42,8 %.

Il en est de même de la donnée « prêts par cégépien » : cette donnée a l'avantage de mettre en contexte et de relativiser l'évolution de la baisse observée en cette matière. Le lecteur attentif notera qu'ici la baisse de la clientèle étudiante n'entre pas en ligne de compte. Nous observions 22,0 prêts par cégépien en 1983, 16,3 en 1992, 11,4 en 1999 et 9,7 en 2003 (tableau 14.7).

La forte variation apparente du nombre absolu de prêts au comptoir entre 1999 et 2003 doit évidemment être relativisée en fonction de la diminution de la clientèle étudiante entre ces années.

Comment expliquer le changement draconien des 10 dernières années (1992-2003) ? Les causes sont sans doute multiples. À l'instar des données sur la fréquentation (il faut fréquenter pour emprunter), les données sur le prêt posent sans doute toute la question des mutations dans les méthodes de travail des cégépiens. Il est possible qu'il faille proposer l'examen d'un problème plus fondamental pour expliquer ces comportements documentaires différents depuis une décennie : la bibliothèque n'est peut-être plus perçue comme un facteur déterminant dans l'apprentissage des cégépiens. Seule une étude précise et complexe pourrait départager l'influence de facteurs comme la photocopie, l'appauvrissement des collections, l'existence d'autres sources d'information comme Internet, la quasi-disparition du personnel professionnel, l'influence des enseignants, etc.

Tableau 14.7
Évolution du nombre des prêts

	Prêt au comptoir		Prêt par cégépien	
	Nombre	Variation	Nombre	Variation
	n	%	n	%
1992	50 038	...	16,3	...
1999	34 784	-30,5	11,4	-30 1 %
2003	24 348	-42,8	9,7	-17 4 %

Une certitude demeure : le rôle pédagogique de la bibliothèque, perceptible au début de l'existence des cégeps, a disparu ou, à tout le moins, s'est fortement affadi. La bibliothèque est passée, dans une première phase, d'un service pédagogique à un comptoir de prêt et, dans une deuxième étape, d'un comptoir de prêt à un lieu de conservation de documentation.

À quand l'introduction des « carrefours de l'information » dans les bibliothèques et la mise en place de véritables programmes de formation documentaire (une compétence devant être acquise par le cégépien pendant ses études collégiales) ?

Le personnel

Une bibliothèque n'est pas qu'une collection, si importante et si pertinente soit-elle. Elle n'est pas non plus qu'un espace, si considérable et si bien aménagé soit-il. Le personnel est au centre de la vie et du fonctionnement de la bibliothèque. Le personnel est aussi un point névralgique dans l'évaluation de la bibliothèque. C'est lui qui met la collection en valeur, qui offre des services spécialisés de qualité aux utilisateurs, professeurs et cégépiens, c'est lui qui dynamise le rôle et les fonctions de la bibliothèque dans la formation dispensée.

Un service spécialisé et de qualité ne peut être offert sans l'apport de bibliothécaires formés dans la discipline. Après avoir connu en moyenne 2,5 bibliothécaires professionnels par collège en 1976, nous sommes passés à 1,5 en 1992, à 1,2 en 1999 et à 1,1 en 2003 (tableau 14.8).

L'érosion du nombre de bibliothécaires professionnels dans les collèges s'est faite pendant que la clientèle étudiante était ascendante. Si les données sur le nombre de bibliothécaires sont stables entre 1999 et 2003, on peut en conclure qu'il n'y a plus de postes de bibliothécaire à couper, que le fonds du baril est atteint. Après avoir recensé 96 bibliothécaires professionnels dans le réseau en 1976 (dans un réseau qui comptait moins de cégeps que les 48 actuels) et 61 en 1992 (malgré une augmentation de la clientèle de 29,3 % entre 1976 et 1992), nous en recensons une cinquantaine en 2003. Faut-il également se surprendre que près d'une dizaine de bibliothèques de cégep ne comptent aucun bibliothécaire parmi leur personnel ?

Une autre donnée éloquente a trait au rapport concernant le nombre de cégépiens par bibliothécaire professionnel. En d'autres termes, à combien de cégépiens en moyenne un bibliothécaire doit-il offrir des services relevant de sa compétence ? En 1976, il y avait 1 025 cégépiens par bibliothécaire, 2 188 en 1992, 2 787 en 1999 et, enfin, 2 541 en 2003, les données de 2003 étant explicables essentiellement par la diminution de la clientèle étudiante survenue récemment.

Il faut noter que, dans l'analyse du nombre de bibliothécaires professionnels, nous prenons en compte tous ceux qui travaillent dans une bibliothèque de cégep, y compris les directeurs ou les coordonnateurs, les chefs de service, les gestionnaires ou les simples professionnels. C'est sans doute cet aspect qui paraît le plus sombre dans le portrait d'ensemble des bibliothèques de cégep. Il est difficile d'imaginer, compte tenu du faible nombre de professionnels dont elle dispose, que la bibliothèque de collège puisse dispenser une large gamme de services, allant du développement des collections (y compris l'élagage) et de la référence, à l'initiation aux nouveaux supports d'information et au nouveau défi, déjà mentionné, de la formation documentaire.

Comme nous l'avons déjà dit, plusieurs collèges ne sentent pas le besoin de profiter des services d'un professionnel de l'information documentaire et on note surtout un nombre toujours grandissant de cégeps où il n'y a qu'un bibliothécaire, celui-ci devant exercer un nombre considérable de fonctions en tant que personne-orchestre.

Tableau 14.8
Bibliothécaires dans les cégeps

	Bibliothécaires par cégep	Cégépiens par bibliothécaire
	n	
1992	1,5	2 188
1999	1,2	2 787
2003	1,1	2 541

Les données financières

Le budget de la bibliothèque

En l'absence de normes québécoises relatives à l'agrément des collèges et à l'évaluation de leurs bibliothèques, il est difficile de fixer d'une manière précise la part du budget du collège qui doit normalement être allouée à la bibliothèque. On ne peut que se rabattre sur la consultation d'autres normes de collèges ou d'établissements similaires. Aux États-Unis, les normes d'agrément des *community colleges* fixaient, dans leur version de 1980, la portion minimale du budget du collège attribuée à la bibliothèque à 5 %, et les dernières normes revues en 1994, à 6 % comme norme minimale et à 9 % comme norme d'excellence. Les organismes d'évaluation des universités nord-américaines (y compris les universités québécoises) ont établi un pourcentage de 6 % à 9 % du budget de l'établissement qui doit être attribué au Service de la bibliothèque.

Nous accordons une attention toute particulière à cette proportion entre le budget de la bibliothèque et le budget du collège, car cette donnée globale reflète en dernière analyse l'importance de la bibliothèque dans le collège, de même que l'évolution de sa place dans l'établissement. Évidemment, les hausses observées dans les divers postes budgétaires doivent prendre en compte l'inflation, réalité qui érode les budgets et touche donc les achats de livres et de périodiques, de même que les salaires du personnel. Si l'on prend comme mesure d'inflation l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada (Loisirs, formation et culture), on constate que l'inflation entre 1992 et 2003 a été de 26,1 %, bien que la période des quatre années entre 1999 et 2003 ait connu un certain apaisement, soit seulement 6,5 %.

Notre observation des bibliothèques de cégep montre une baisse continue de la proportion du budget du collège attribué à la bibliothèque à partir du milieu des années 1970. De 4,0 % en 1971, cette proportion passe à 3,1 % en 1976, à 2,4 % en 1983, à 2,1 % en 1992, à 1,8 % en 1999, pour en arriver à un maigre 1,7 % en 2003.

Regardons plus attentivement les données de la dernière décennie (1992-2003). On constate que le budget moyen de la bibliothèque est passé de 483 883 $ en 1992 à 446 955 $ en 2003, soit une baisse de 7,6 %, tandis que le budget du collège augmentait, de son côté, d'environ 24 M$ à un peu moins de 30 M$, c'est-à-dire une augmentation de 24,6 %. Au cours des quatre dernières années (1999-2003), le budget de la bibliothèque a augmenté de 3,9 %, tandis que celui du collège progressait de 13,0 % (tableau 14.9). Il est clair que les sommes allouées à la bibliothèque ne suivent pas, et de loin, l'augmentation des budgets du collège, tant au cours du dernier quart de siècle que durant les toutes dernières années.

La proportion de 1,68 % accordée à la bibliothèque est valable dans l'ensemble du réseau des cégeps. Nous observons, à l'intérieur de ce réseau, des variations considérables entre les collèges qui consacrent un budget plus élevé et ceux qui allouent à leur bibliothèque un faible budget. Pour illustrer cette assertion, il est pertinent de fournir quelques exemples des deux extrémités du spectre. Les collèges qui accordent le pourcentage le plus élevé sont le cégep de Granby Haute-Yamaska (3,58 %), le cégep Gérald-Godin (2,98 %), le collège de la région de L'Amiante (2,85 %), le cégep de Drummondville (2,39 %), le cégep de Sept-Îles (2,23 %) et le cégep de Baie-Comeau (2,17 %). Les collèges qui accordent la proportion la plus faible de leur budget à la bibliothèque sont le cégep de la Gaspésie et des Îles (0,39 %), le cégep de Victoriaville (0,85 %), le collège Montmorency (1,09 %), le cégep du Vieux Montréal (1,11 %), le cégep de Saint-Hyacinthe (1,12 %) et le collège de Bois-de-Boulogne (1,16 %).

La répartition des dépenses dans le budget de la bibliothèque

Dans une bibliothèque de collège, quand on fait référence aux principales répartitions budgétaires, on pense tout d'abord aux salaires du personnel, aux sommes allouées à l'achat de la documentation (livres, périodiques imprimés et numériques, documentation audiovisuelle et numérique) et à une troisième portion dite « dépenses diverses » (frais de bureau, reliure, abonnement à des réseaux tels RESDOC, etc.). Les normes américaines des bibliothèques de

Tableau 14.9
Évolution comparée du budget du collège et du budget de la bibliothèque

	Collège	Bibliothèque	Proportion bibliothèque/collège
	$		%
1992	23 793 720	483 883	2,1
1999	26 242 406	430 335	1,8
2003	29 646 778	446 955	1,7

collège font traditionnellement mention d'un partage 65 % – 25 % – 10 % respectivement pour les salaires, la documentation et les dépenses diverses. Au Québec, depuis le début des années 1980, à cause d'une hausse notable des salaires survenue alors, cet équilibre recherché a été bousculé et la portion des salaires avait atteint, en 1983, 83 % du budget total de la bibliothèque.

Quelques remarques s'imposent à la lecture du tableau 14.10. Les coûts salariaux représentent maintenant une proportion moins grande, et plus normale, du budget de la bibliothèque, mais cet équilibre a été réalisé à la suite de réductions draconiennes et du non-remplacement de professionnels et d'employés partis à la retraite au cours des années 1980 et 1990, au point où plusieurs bibliothèques de collège travaillent avec un personnel insuffisant. Un début de correction a été effectué entre 1999 et 2003 en ce qui concerne les acquisitions. Cette correction intervient après une baisse sur une longue période. Cette légère hausse de budget d'achat ne compense même pas l'augmentation des coûts de la documentation : avec cette petite hausse de budget en 2003 par rapport à 1999, une bibliothèque de collège n'a pu acheter en moyenne que 364 volumes en 2003, au lieu de 491 en 1999, et s'abonner à 217 périodiques au lieu de 236. Enfin, l'augmentation des dépenses diverses depuis 10 ans reflète l'importance que prennent les coûts liés à l'introduction de la technologie dans le domaine documentaire : entretien de l'équipement, appartenance à un réseau, etc.

Tableau 14.10
Évolution des composantes budgétaires et de leurs proportions

	Rémunération		Acquisitions		Autres dépenses	
	$	%	$	%	$	%
1992	388 896	81,0	67 306	14,5	27 681	4,5
1999	322 791	77,0	65 701	15,8	41 843	7,2
2003	328 189	73,4	76 794	17,2	41 972	9,4

Conclusion

La première remarque qui vient à l'esprit à la suite de cet examen de la situation des bibliothèques de cégep a trait au rôle et à la fonction de la bibliothèque dans la formation dispensée dans les collèges. La place et le rôle de la bibliothèque apparaissent, à l'heure actuelle, très mal définis dans le collège. À quoi sert-elle vraiment ? Quel est son rôle dans l'apprentissage des cégépiens ? Y a-t-il une corrélation entre une bonne bibliothèque, c'est-à-dire une bibliothèque qui dispense des services de qualité, et la réussite des cégépiens ? La bibliothèque est-elle partie prenante dans les actions relatives à la réussite mises de l'avant dans les collèges ? La bibliothèque est-elle un service pédagogique bien intégré à la formation ou un à-côté dispendieux qu'on est forcé de maintenir ? Les professeurs voient-ils la bibliothèque comme une aide et un appui pour leur enseignement ? En d'autres mots, une meilleure bibliothèque peut-elle contribuer à améliorer la formation et l'enseignement dispensés dans les collèges ? Ce sont des questions que devraient se poser tant les dirigeants des collèges que les gestionnaires des bibliothèques.

Les *community colleges* américains, qui accordent une proportion légèrement supérieure à 4 % en moyenne, trouvent eux-mêmes ce montant trop faible, et les dernières normes ont été rehaussées à 6 % comme normes minimales à l'intention de leurs organismes d'agrément. Au Québec, la proportion a encore légèrement fléchi en 2003 pour en arriver à un maigre 1,68 %. Nous n'épiloguerons même pas sur le cas des collèges qui consacrent 1 % ou

moins à leur service de bibliothèque. En réalité, prenant en compte l'expérience des autres bibliothèques similaires et à la suite de nos observations depuis la création des cégeps, nous croyons qu'avec un budget en deçà de 3 %, la bibliothèque de cégep n'est pas en mesure de jouer son rôle de service pédagogique, d'offrir des services spécialisés à ses usagers, de renouveler régulièrement ses collections et de suivre convenablement l'évolution des technologies de l'information et des communications.

Il y a en moyenne 1,1 bibliothécaire par bibliothèque en 2003, alors qu'il y en avait 2,5 en 1976, 1,9 en 1983, 1,5 en 1992 et 1,2 en 1999. Ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils prennent, par ailleurs, un nouvel éclairage quand on observe le rapport du nombre de cégépiens par bibliothécaire : 1 025 en 1976, 1 805 en 1983, 2 188 en 1992, 2 750 en 1999, avec une embellie de 2 541 en 2003, due uniquement à une baisse récente de la clientèle étudiante. Dans le plus grand nombre de bibliothèques de collège, on ne trouve qu'un seul bibliothécaire professionnel aux prises avec les tâches les plus variées, exclu souvent de l'orientation et de la gestion de la bibliothèque.

Il faut réaffirmer qu'à l'instar d'autres genres de bibliothèques – publiques, universitaires ou de recherche –, une bibliothèque de collège ne peut se développer sans un personnel professionnel compétent, dynamique et en nombre suffisant. La dynamisation de la bibliothèque, son intégration à l'enseignement dispensé dans l'établissement, la mise en place de programmes de formation documentaire passent de toute nécessité par l'arrivée de nouveaux spécialistes de l'information dans la bibliothèque de collège.

Dans toute bibliothèque, une collection est une réalité dynamique. Elle doit s'enrichir continuellement de nouvelles acquisitions; dans le cas contraire, elle devient une collection muséale. Cette réalité d'acquisition continue est d'autant plus vraie au collège, car, contrairement à l'université, le cégep ne peut inclure dans sa mission la constitution de collections rétrospectives en fonction de la recherche. Une bibliothèque d'enseignement collégial n'a jamais la conservation pour mission première.

À une époque où la publication de livres explose dans le monde et où la documentation devient rapidement périmée, on doit examiner avec attention le taux de renouvellement de la collection. Entre 1999 et 2003, la bibliothèque n'a augmenté sa collection que de 364 volumes par année en moyenne, alors qu'elle l'avait majoré de 1 186 entre 1976 et 1983, de 825 entre 1983 et 1992 et de 491 entre 1992 et 1999. Le ralentissement du renouvellement des livres est continu et inquiétant et, à ce rythme d'acquisition suivi depuis 15 ans, les collections des bibliothèques de collège sont en train de perdre leur valeur de pertinence, et donc leur valeur pédagogique.

Deux données qui avaient attiré notre attention de manière particulière en 1999 prennent encore de l'importance en 2003. Il s'agit de la diminution de fréquentation et de la réduction des prêts. Évidemment, ces deux points sont liés puisqu'il faut fréquenter pour emprunter. La baisse de ces deux variables ne devrait pas laisser indifférents tant les dirigeants des collèges que ceux des bibliothèques. Une étude approfondie s'impose pour en déterminer les causes.

L'ordre collégial se prête particulièrement bien à l'acquisition de nouvelles méthodes de travail et la bibliothèque peut y contribuer puissamment. Nous entendons ici une bibliothèque qui développe ses collections sur tous les sup-

CHAPITRE **15**

LES BIBLIOTHÈQUES DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES DE 1983 À 2002

Christian Guay

Introduction

Au cours de la deuxième moitié des années 1990, les bibliothèques universitaires ont connu des difficultés liées aux compressions budgétaires imposées à l'ensemble des universités québécoises. En même temps, les changements technologiques sont venus transformer les façons de faire. Qu'en est-il de la situation financière des bibliothèques universitaires aujourd'hui ? Quelle a été l'ampleur de ces transformations ? Ont-elles eu une incidence sur l'accessibilité des services offerts aux étudiants ? sur la répartition des postes de dépense ? Par conséquent, les étudiants disposent-ils de meilleures collections, de plus de ressources matérielles, de plus de personnel pour répondre à leurs besoins ? À l'aide de quelques éléments statistiques, nous devrions observer ces changements dans les ressources financières, les catégories d'emploi et les collections.

Aux fins de cette étude, les données proviennent *des Statistiques générales des bibliothèques universitaires*, publiées annuellement par la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec (CREPUQ) depuis 1983. À partir de 2001-2002, les catégories de certaines variables ont été changées, ce qui nous empêche parfois d'obtenir des données à leur sujet. Les variables retenues pour la présente étude sont réparties en cinq groupes :

- Financement : évolution des dépenses (fonctionnement, investissement, ressources documentaires, répartition par étudiant)
- Ressources humaines : évolution de l'effectif (total, par étudiant, répartition)
- Documentation : évolution des collections (nombre, répartition par étudiant)
- Ressources matérielles : évolution de la superficie et des places de travail

BNQ Pierre Perreault

- Fréquentation et utilisation : fréquentation, prêts, consultation sur place

Limites

Dans cette analyse, nous disposons de données exclusivement quantitatives qui ne refléteront qu'une certaine partie d'une réalité fort complexe. Des concepts comme la qualité des services aux étudiants ou celle des collections ne sont pas mesurés, mais nous estimons toutefois être en mesure d'effectuer un survol valable et de faire ressortir les grandes lignes du développement des bibliothèques universitaires québécoises de 1983 à 2003.

Dépenses de fonctionnement

La figure 15.1 montre qu'après une période de croissance jusqu'en 1993-1994, soit un accroissement annuel moyen de 5 %, a suivi une période plus difficile qui s'est arrêtée en 1998-1999 et qui correspond aux compressions importantes dans l'appareil gouvernemental. Notons que l'évolution des dépenses des bibliothèques par rapport aux universités a suivi la même tendance au cours de la période, variant entre 5,48 % et 6,01 %. Donc, à partir de 1998-1999, le rythme de croissance des dépenses de fonctionnement des bibliothèques universitaires québécoises reprend une courbe ascendante jusqu'en 2003.

De 1994-1995 à 1997-1998, on assiste à une décroissance des dépenses de fonctionnement des bibliothèques universitaires de 2 % par année en moyenne. Par contre, en 1998-1999, on constate une inversion positive de la tendance, c'est-à-dire une croissance de 5 %. Même chose l'année suivante. En 2001-2002, le rythme d'augmentation des dépenses de fonctionnement prend encore plus de vigueur (11 %) par rapport à l'année précédente. Il ralentit cependant en 2002-2003 (6 %), mais demeure supérieur à la croissance moyenne enregistrée de 1983 à 1993. En 1983, on dépensait 60 404 047 $ pour le fonctionnement des bibliothèques universitaires, tandis qu'en 2002-2003, on atteint un sommet de 128 557 024 $. Ces dépenses ont plus que doublé au cours de la période, affichant un taux de variation annuel moyen de 4,1 % en 19 ans.

Les *acquisitions* (qui comprennent les dépenses effectuées pour l'acquisition ou la mise à jour des collections ainsi que pour l'interrogation des banques de données) ont été les moins touchées par la baisse observée parmi les autres dépenses. Seule cette catégorie a constamment augmenté pendant toute la période (augmentation annuelle moyenne de 7,2 %), en dollars courants, ce qui est bien supérieur au taux de variation annuel moyen des dépenses de fonctionnement. Au cours des trois dernières années, les dépenses de cette catégorie ont amorcé une importante ascension. L'augmentation des dépenses ayant

Figure 15.1
Évolution des dépenses de fonctionnement, 1983-2003

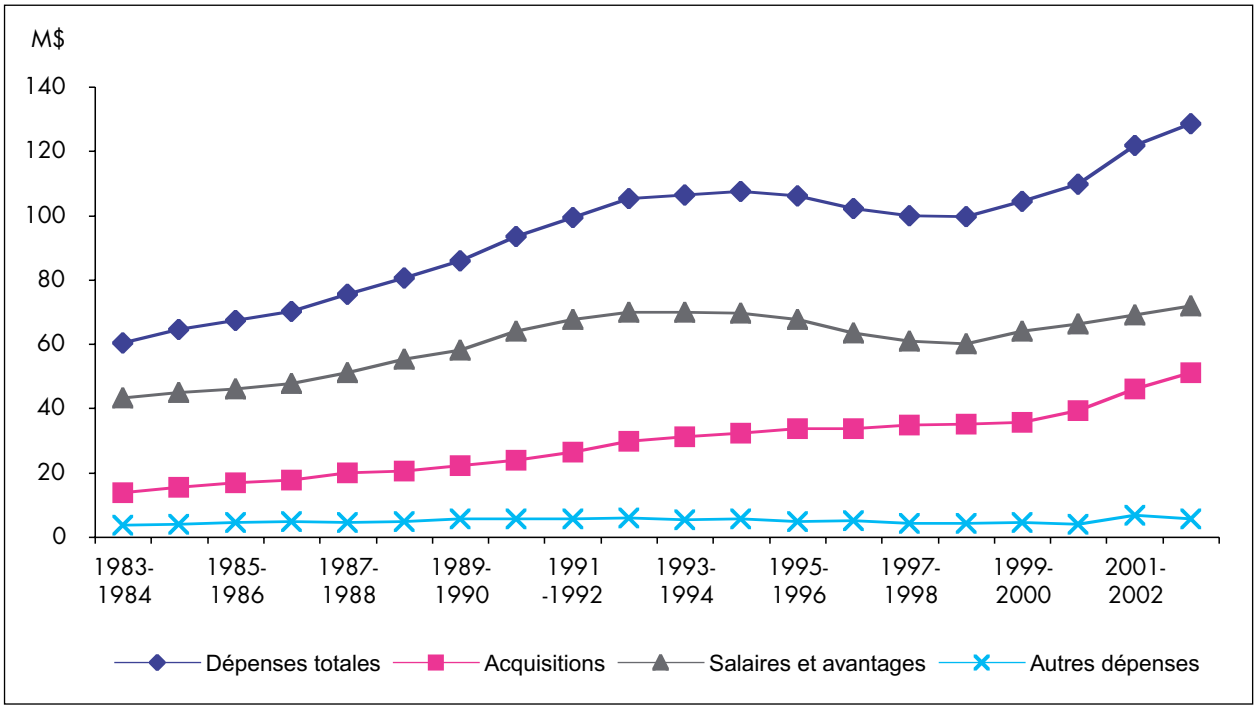

été de 10 % en 2000-2001, la croissance prend encore plus de vigueur en 2001-2002 (17 %) et elle ralentit en 2002-2003 (11 %). Cette hausse pourrait être attribuable à l'augmentation des prix des livres mais, comme nous le verrons plus loin, le nombre de documents a crû également. On peut donc en conclure que les dépenses d'acquisition connaissent un accroissement réel.

Les dépenses de *salaires et avantages* comprennent deux dimensions. Les *salaires* représentent le total des prestations versées aux employés réguliers, occasionnels, temporaires, les heures supplémentaires et les primes, tandis que les *avantages* constituent la part de la rémunération des employés en sus du salaire versé, comme les assurances collectives, les fonds de pension, etc. Ces dépenses ont donc suivi à peu de chose près la même tendance que les dépenses totales. En 1993-1994, elles ont commencé à diminuer, puis à remonter à partir de 1998-1999 jusqu'à aujourd'hui. En dollars courants, cela représente une augmentation de plus de 60 % durant toute la période. La croissance observée ces deux dernières années est de 4 %, ce qui demeure supérieur au taux moyen annuel de variation de cette catégorie qui est de 3 %, mais qui est inférieur au taux global des dépenses de fonctionnement, soit 5 %.

La catégorie *autres dépenses* comprend toutes les autres dépenses de fonctionnement imputées au budget des bibliothèques, comme les dépenses de fournitures, d'informatique, les frais de perfectionnement, de déplacement, etc. Cette catégorie a elle aussi été épargnée par les compressions budgétaires. Au cours de la période à l'étude, on observe une croissance annuelle moyenne de 2,4 %, qui est passée de 3 584 713 $ en 1983 à 5 605 561 $ en 2002-2003. Toutefois, au cours de la dernière année, on remarque une diminution de 18 % par rapport à l'année précédente.

Lorsqu'on regarde la répartition des dépenses de fonctionnement (tableau 15.1), on constate que la proportion des dépenses de salaires a diminué de 16 %. En 1983, elles représentaient 71 %, tandis qu'elles n'atteignent plus que 56 %. Cela pourrait s'expliquer par l'évolution des méthodes de travail liées à l'introduction des technologies de l'information, qui nécessitent moins de ressources humaines et se traduisent par une baisse de l'effectif en personnel, comme nous l'avons constaté (– 16 % pour ce qui est de l'ensemble du personnel) (figure 15.2).

La proportion des dépenses d'acquisition a connu une forte hausse durant toute la période étudiée. On constate en effet qu'en 1983-1984, elles représentaient 23 % des dépenses totales, tandis qu'en 2002-2003, elles constituent 40 % de l'ensemble des dépenses de fonctionnement. La proportion de cette catégorie de dépenses a donc crû de 17 points de pourcentage au cours de la période. On peut en conclure que les collections des bibliothèques universitaires ont été moins touchées par les restrictions budgétaires.

Pour ce qui est des *autres dépenses,* on constate que leur proportion des dépenses de fonctionnement a chuté de 2 points de pourcentage durant toute la période, passant de 6 % en 1983-1984 à 4 % en 2002-2003.

Tableau 15.1
Répartition des dépenses de fonctionnement

	Salaires	Acquisitions	Autres
		%	
1983-1984	71,0	23,0	6,0
2002-2003	56,0	40,0	4,0
Variation	-16,0	17,0	-2,0

Ressources humaines

L'effectif en personnel correspond au nombre de postes effectivement dotés et estimés en équivalents temps complet (ETC). Depuis 1983-1984, l'effectif des bibliothèques universitaires a subi une perte de 14 % en ce qui concerne l'ensemble du personnel, passant de 1 630 employés en 1985-1986, à 1 394 en 2002-2003, comme l'illustrent le tableau 15.2 et la figure 15.3. Ce dernier chiffre constitue cependant une remontée car, de 1993-1994 à 2001-2002, l'effectif total a connu une baisse constante. En 2001-2002, on comptait 1 352 ETC, ce qui en fait le seuil le plus bas jamais enregistré. Enfin, en 2002-2003, on observe une remontée de 3 % de l'effectif en personnel.

Figure 15.2
Répartition des dépenses de fonctionnement, 1983-1984 et 2002-2003

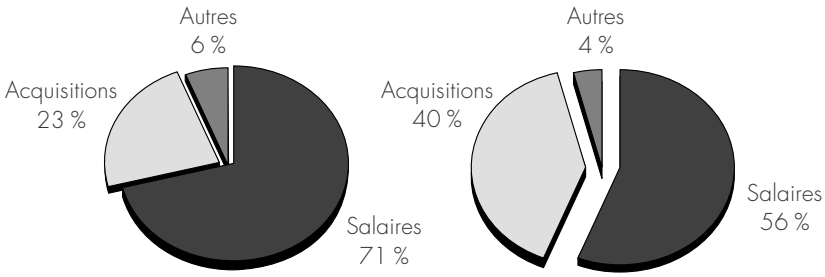

Tableau 15.2
Effectif, 1985-2003

	Unité	Ensemble du personnel	Professionnel	Technique	Personnel de bureau
1985-1986	n	1630	403	579	648
2002-2003	n	1394	391	454	549
Variation	%	-14,0	-3,0	-22,0	-15,0

Figure 15.3
Évolution de l'effectif, 1985-2003

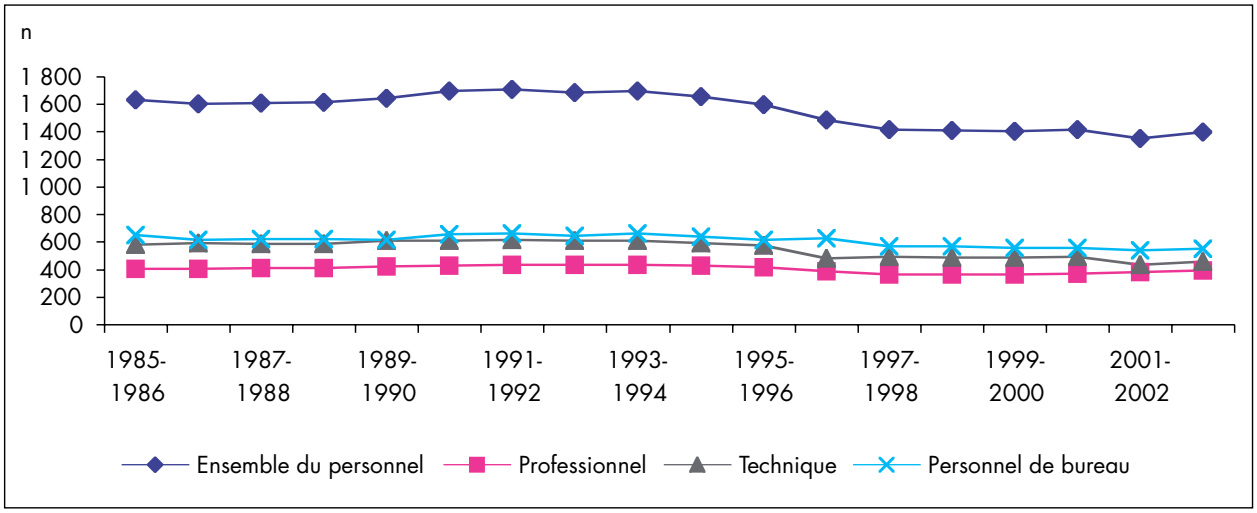

De 1985-1986 à 1991-1992, on constate une croissance annuelle moyenne d'à peine 0,3 %. De 1992-1993 à 2001-2002, on observe un taux de variation annuel moyen négatif dans toutes les catégories. La dernière année renoue avec la croissance, mais il faudra attendre les prochaines années pour confirmer qu'il s'agit d'une tendance.

L'effectif en personnel professionnel accuse une baisse de 3 %, c'est-à-dire qu'on est passé de 403 à 391 ETC au cours de la période à l'étude. En enregistrant 12 emplois perdus, cette catégorie semble avoir été la moins touchée par les compressions budgétaires.

L'effectif en personnel de bureau a subi une baisse plus importante (15 %), passant de 848 ETC en 1985-1986 à 549 en 2002-2003, ce qui correspond à 99 emplois de moins dans cette catégorie.

L'effectif en personnel technique est sans aucun doute celui qui a subi davantage l'effet des compressions budgétaires, soit une baisse de son effectif de 22 % au cours de la période à l'étude. Ce sont 125 emplois qui ont été perdus dans cette catégorie, passant de 579 ETC en 1985-1986 à 454 en 2002-2003. Notons que les plans de départ volontaire à la retraite ont pris effet en 1995-1996.

Le nombre d'étudiants par employé permet d'évaluer très sommairement la qualité des services offerts aux étudiants dans les bibliothèques universitaires. En effet, alors que le nombre d'employés diminuait, le nombre d'étudiants augmentait. Le ratio étudiants/employés s'est donc trouvé en hausse. Comme le montre la figure 15.4, le nombre d'étudiants desservis par employé (toutes catégories d'emploi confondues) a augmenté de 38 %, passant de 86 étudiants par employé en 1983-1984 à 118 en 2002-2003, tandis que la population étudiante n'a crû que de 26 %. L'écart entre les deux taux pourrait s'expliquer en partie par la baisse de 14 % de l'effectif des bibliothèques universitaires.

En ce qui concerne les professionnels, on est passé de 335 à 458 étudiants par professionnel, ce qui représente une augmentation de 37 % durant toute la période. Les bibliothécaires desservaient 359 étudiants en 1983-1984, alors qu'ils en ont, chacun, 490 à desservir en 2002-2003, soit une augmentation de 36 %. À la lumière de ces données, on pourrait affirmer que la charge de travail des employés des bibliothèques universitaires a augmenté. Cependant, les statistiques de fréquentation, présentées plus loin, nous permettent de relativiser l'incidence de cette charge.

Figure 15.4
Évolution du nombre d'étudiants (EETC) par employé, de 1983-1984 à 2001-2002

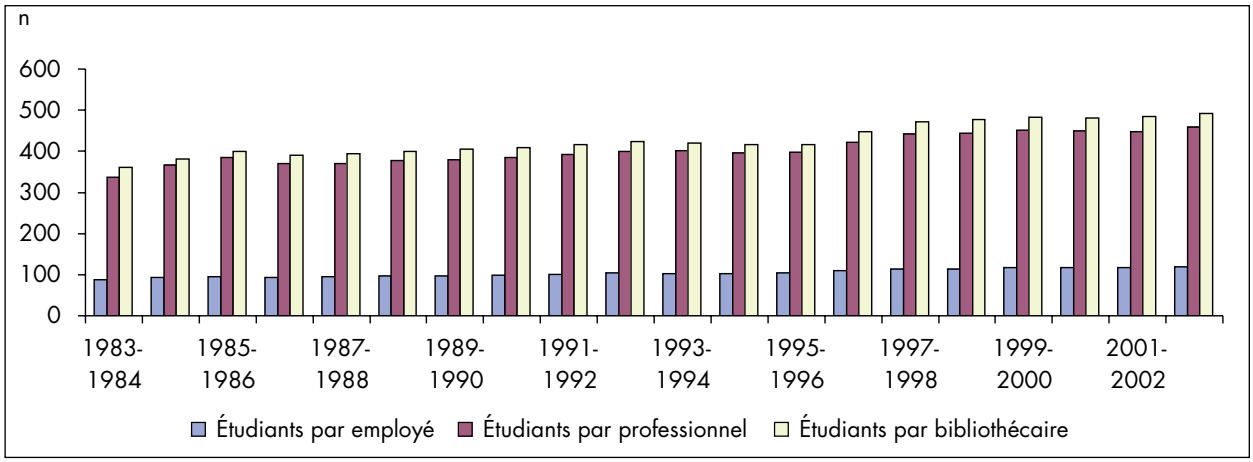

La répartition du personnel professionnel, technique et de bureau a quelque peu évolué durant la période à l'étude[1]. La proportion d'employés professionnels représentait 25 % de l'effectif total en 1985-1986, tandis qu'en 2002-2003, elle était de 28 %. Par contre, les plus grandes variations apparaissent dans les autres catégories.

La proportion du personnel technique a connu un gain de 10 % dans la répartition des catégories de l'effectif total, passant de 23 % en 1985-1986 à 33 % en 2002-2003. Le personnel de bureau, qui représentait 52 % de l'ensemble du personnel en 1985-1986, n'est plus que de 39 % en 2002-2003 (figure 15.5).

Figure 15.5
Répartition de l'effectif en personnel, 1985-1986 et 2002-2003

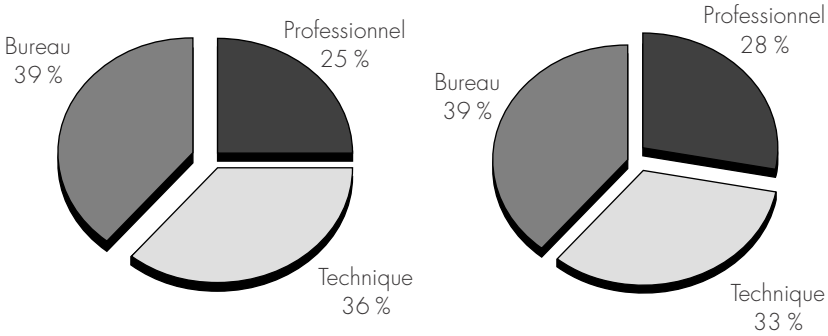

Figure 15.6
Évolution du nombre de documents, 1983-2003

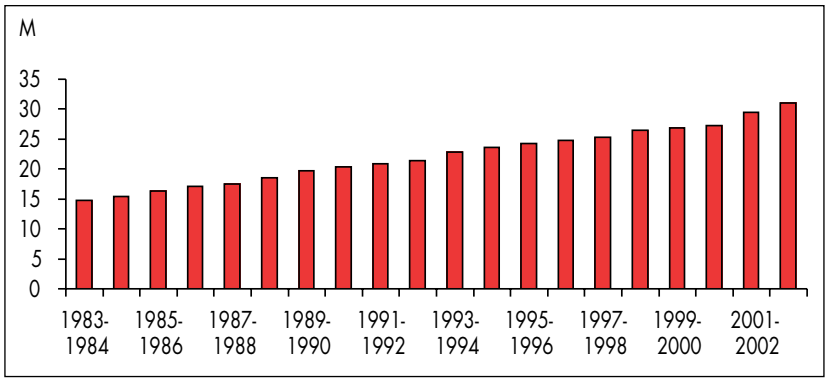

Documentation

La figure 15.6 montre que les collections des bibliothèques universitaires ont été en croissance continue au cours de la période. La documentation des bibliothèques universitaires québécoises a plus que doublé en 19 ans, affichant un taux d'augmentation annuel moyen de 4,0 %. Le nombre des unités documentaires est passé de 14 689 798 en 1983-1984 à 30 994 695 en 2002-2003. Toutefois, au cours de la dernière année, la croissance s'affaiblit, compte tenu d'une variation de 0,06 %, ce qui est nettement inférieur au taux d'augmentation annuel moyen.

La figure 15.7 révèle que la répartition de la documentation a quelque peu évolué au cours de la période[2]. En 1988-1989, les monographies (ouvrages en un ou plusieurs volumes qui paraissent une seule fois ou dont la publication s'étale sur une durée limitée), en format imprimé ou microforme, comptaient pour

1. Pour ce qui concerne l'année 2001-2002, une autre catégorie d'emploi a été ajoutée, soit celle des « surnuméraires ». Pour obtenir des données comparables, il nous a fallu éliminer la catégorie en l'agrégeant aux autres, au prorata des résultats.
2. Pour obtenir des données comparables, il a fallu nous rabattre sur l'année précédente. Les données les plus récentes sont regroupées sous une autre catégorisation qui nous empêche de les utiliser à des fins de comparaison.

63 % de toute la documentation. En 2001-2002, cette proportion est de 66 %.

Les publications en série, c'est-à-dire les publications paraissant en fascicules ou en volumes successifs pendant une période non déterminée à l'avance, en format imprimé ou microforme, représentaient 31 % de la documentation alors qu'elle n'est plus que de 24 % en 2001-2002.

La proportion des documents mixtes (audiovisuels et autres) est passée de 6 % à 10 % au cours de la période. La documentation ordinolingue[3], incluse dans cette dernière catégorie, représente 37 022 unités en 2001-2002. Compte tenu d'une aussi faible part dans la documentation totale (0,13 %), on ne peut tirer de conclusion mais, en 1999-2000, il n'y en avait que 24 998. Il s'agit d'une augmentation substantielle de plus de 48 % en trois ans seulement.

En 1988-1989, on comptait 118 documents par étudiant (étudiants équivalents temps complet, EETC) et, à la fin, en 2001-2002, on en dénombrait 173, ce qui représente une hausse de plus de 30 % durant toute la période à l'étude, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 3 %. Ces données ne permettent pas d'évaluer l'aspect qualitatif des collections, mais elles permettent du moins d'en apprécier l'accessibilité.

Figure 15.7
Répartition de la documentation, 1988-1989 et 2000-2001

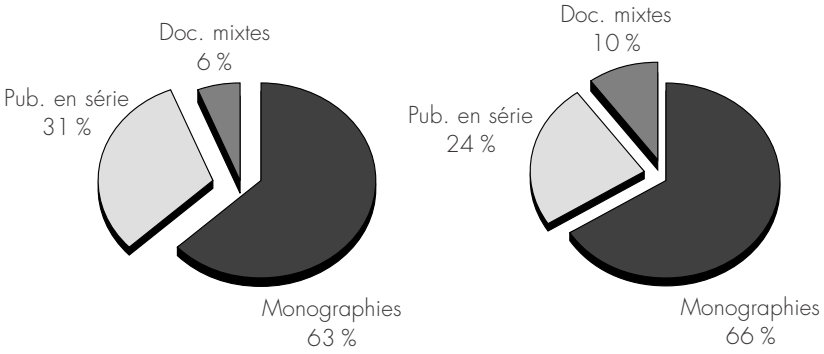

Fréquentation et utilisation

Le nombre d'entrées à la bibliothèque n'a pour ainsi dire pas bougé en 14 ans comme le montre la figure 15.8, et ce, malgré une hausse moyenne de la population étudiante de 8 % pendant la même période. En 1987, les portes des bibliothèques universitaires ont été franchies à 13 024 656 reprises, alors qu'en 2003, on compte 12 917 638 entrées, soit 107 018 de moins. Bien sûr, il y a d'autres personnes que les étudiants qui fréquentent les bibliothèques universitaires mais, lorsqu'on compare la figure 15.4 (évolution du nombre d'étudiants) et la figure 15.8, on voit que les courbes, sans évoluer dans les mêmes proportions, suivent toutefois la même tendance.

Parallèlement, la consultation de documents sur place a accusé une baisse de 35 %, passant de 8 595 879 documents en 1987 à 5 558 721 en 2003. Pourtant, la circulation des documents, c'est-à-dire le nombre de prêts ainsi que les prêts entre bibliothèques ont respectivement crû de 25 % et de 10 %.

La fréquentation physique des bibliothèques universitaires a baissé, mais l'utilisation des services des bibliothèques universitaires se maintient. La consultation de documents de référence sur place a accusé la plus forte baisse. L'accès à distance par Internet pourrait être un facteur qui influe sur cette utilisation, sachant qu'on a ainsi accès à plusieurs sources de documentation, y compris les catalogues des bibliothèques.

3. Les documents *ordinolingues* incluent les disques, rubans, cédéroms comprenant des données ou des programmes (données de recensement, banques de données installées localement, ouvrages de référence, etc.).

Figure 15.8
Évolution de la fréquentation, des prêts et des consultations sur place, 1987-2003

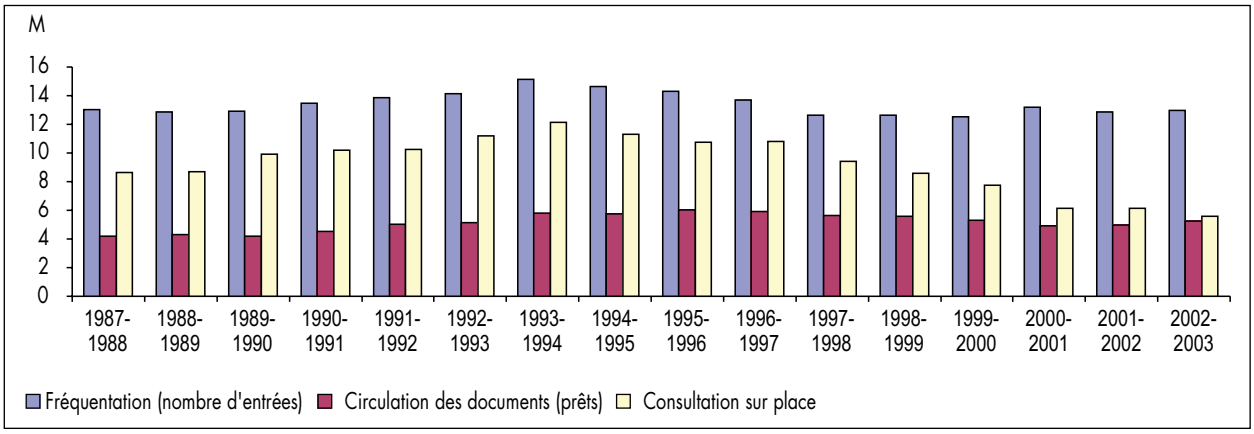

Ressources matérielles

La superficie nette occupée par les bibliothèques universitaires (excluant l'espace réservé à la mécanique, aux installations sanitaires, aux escaliers, aux ascenseurs et aux corridors de circulation) a connu une croissance de 36 % au cours de la période, passant de 140 217 mètres carrés en 1983-1984 à 190 176 mètres carrés en 2002-2003. On observe un taux de croissance moyen annuel de moins de 2 % (figure 15.9). Dans la première moitié de la période, un étudiant disposait en moyenne de un mètre carré d'espace dans les bibliothèques universitaires. À partir de 1996-1997, et ce, jusqu'en 2000-2001, le ratio est monté à 1,2 mètre carré, tandis qu'en 2001-2002 et en 2002-2003, il recommence à descendre, soit 1,1 et 0,94 mètre carré respectivement.

Le nombre de places de travail est passé de 18 941 en 1983-1984 à 22 209 places en 2002-2003. Il s'agit d'une augmentation de 17 % durant toute la période, tandis qu'on observe une croissance annuelle moyenne de moins de 1 %. Compte tenu de quelques variations au cours de la période, on dénombrait sept étudiants par place de travail en 1983-1984, tandis qu'il y en a huit en 2002-2003.

Notons que les normes en la matière, généralement admises en Amérique du Nord, proposent un ratio de quatre étudiants par place de travail et 1,25 mètre carré par étudiant[4]. Jusqu'en 2000-2001, on semblait être sur la bonne voie pour atteindre la norme en ce qui concerne l'espace par étudiant (le ratio se maintenait à 1,2 mètre carré), mais les deux dernières années

Figure 15.9
Évolution de la superficie nette et du nombre de places de travail, 1983-2003

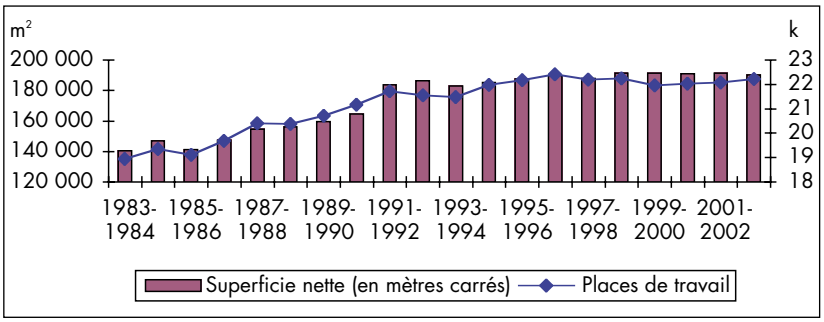

4. Clément Tremblay, *Statistiques générales des bibliothèques universitaires du Québec*, CREPUQ, 1992-1993, p. 20.

ont vu le ratio diminuer et atteindre 0,94 mètre carré en 2002-2003. Le nombre d'étudiants par place de travail a connu une diminution substantielle de 1992-1993 à 1998-1999, mais il remontera ensuite pour atteindre huit étudiants par place en 2002-2003. Il devient donc évident que les bibliothèques universitaires ne pourront que très difficilement atteindre les normes en ce qui a trait à ces deux indicateurs.

Par ailleurs, la progression du nombre de postes informatiques, constante jusqu'en 1998-1999 (11 % par année en moyenne), connaît maintenant une diminution (figure 15.10)[5]. Après avoir atteint le sommet historique de 5 302 postes informatiques la dernière année au cours de laquelle on a enregistré une croissance, on constate une diminution moyenne de 1 % par année depuis 1998-1999, et l'on atteint 4 622 postes en 2001-2002.

Par contre, lorsqu'on répartit le nombre d'étudiants par poste, c'est l'accessibilité qui augmente. En effet, la croissance constante observée à la figure 15.10 se traduit par une diminution du nombre d'étudiants par poste informatique (figure 15.11). En 1988-1989, 107 étudiants devaient partager un poste informatique dans les bibliothèques universitaires, tandis qu'ils étaient 37 en 2001-2002, ce qui prouve que le virage technologique entrepris à la fin des années 1980 est achevé. La phase de développement semble terminée car, depuis 1999-2000, le nombre de postes disponibles diminue.

Comme nous l'avons vu précédemment, la fréquentation des bibliothèques stagne malgré la hausse de la population étudiante. Même sans données pour mesurer ce fait, on peut supposer que les étudiants ont plus facilement accès à des postes informatiques à la maison, mais aussi à l'université. Les laboratoires informatiques se sont développés à l'extérieur des murs des bibliothèques, libérant celles-ci de la responsabilité de rendre ces postes accessibles.

Figure 15.10
Évolution du nombre de postes informatiques, 1988-2002

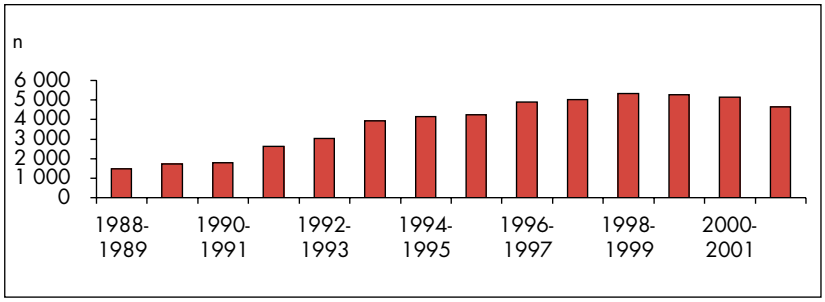

Figure 15.11
Évolution du nombre d'étudiants par poste informatique, 1988-2002

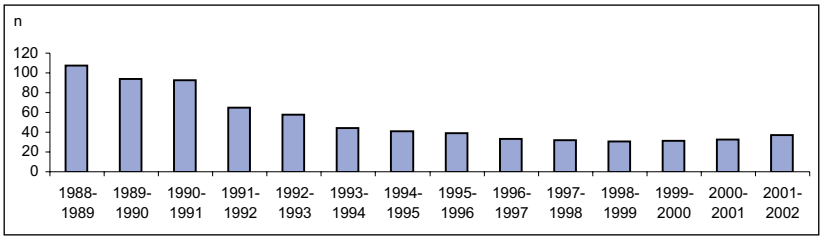

5. La catégorie *équipement informatique* inclut les micro-ordinateurs de type PC servant à des fonctions particulières au sein des divers services de la bibliothèque ou au traitement de texte. On y trouve aussi les appareils servant à la consultation des bases de données, au prêt de documents ou à l'entrée de données.

Conclusion

À la lumière des variables analysées, on peut affirmer que les bibliothèques universitaires québécoises ont dû s'adapter aux nouvelles réalités budgétaires, à la baisse de fréquentation ainsi qu'aux nouvelles technologies.

Les compressions des années 1990 se sont traduites par une baisse substantielle de l'effectif. Les étudiants ont moins de personnel pour répondre à leurs besoins, mais ils sont aussi moins nombreux à fréquenter la bibliothèque. De plus, l'espace disponible par étudiant est en baisse ainsi que le nombre d'étudiants par place de travail. Le développement d'Internet semble avoir transformé la manière de consommer les services des bibliothèques, car le nombre de prêts n'a cessé d'augmenter, tout comme les collections. Les catalogues des bibliothèques sont maintenant disponibles sur Internet, ce qui favorise une plus grande accessibilité.

De nouvelles tendances se dessinent, particulièrement en ce qui concerne les dépenses, mais il faudra observer le comportement des variables au cours des prochaines années par rapport aux fluctuations des dépenses publiques.

Par ailleurs, le développement des activités des bibliothèques universitaires sur le réseau Internet, ainsi que la plus grande accessibilité aux ressources documentaires qui en découle, exigerait de nouvelles méthodes de mesure pour produire des statistiques à propos de ces nouveaux services aux étudiants. Actuellement, les variables relatives à la fréquentation et à la consultation sur place ne décrivent que partiellement l'utilisation des ressources des bibliothèques universitaires.